

RÉTROSPECTIVE



Représenter - Préserver - Transmettre - Fédérer



- 04 Interview de Jean-Louis Blanc
- 06 Présentation du bureau élu
- 09 Les programmes de la FFVE
- 28 Les groupes de travail de la FFVE
- 30 Nous retrouver sur les salons
- 31 Le Fonds de Dotation
- 32 Les motos et la FFVE
- 33 Le Certificat d'Immatriculation Collection
- 36 L'Authentique
- 37 Les réseaux sociaux et Le Blog
- 38 Les réseaux de la FFVE
- 40 Les adhérents de la FFVE
- 42 La FFVE en chiffres



Interview Jean-Louis Blanc

Président de la FFVE

Comment caractériseriez-vous cette année 2025 pour la FFVE ?

La Fédération a continué à améliorer et moderniser ses méthodes de travail, notamment en ce qui concerne l'analyse des demandes d'attestations. Nous observons également une croissance du nombre d'adhérents et de manifestations tandis que le programme « Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque » connaît un succès remarquable. Plus généralement, nous ressentons toujours une profonde affection de la part du peuple français pour les véhicules d'époque, qui ne se dément pas : les pouces levés, les sourires à notre passage en sont des signes tangibles et cette sympathie traverse absolument toutes les classes sociales.



Combien d'attestations a délivré la FFVE lors du dernier exercice ?

Nous en avons délivré 44 000, c'est un peu moins que l'exercice précédent mais cela s'explique par l'afflux que nous avons connu l'année dernière après la mise en œuvre du Contrôle Technique pour les deux roues. Par ailleurs, nous sommes devenus un peu plus stricts dans l'analyse des dossiers, ce qui a entraîné 4 000 refus : je parle bien de véhicules qui ne relèvent pas de la carte grise collection, car lorsqu'il s'agit d'un dossier mal constitué, nous échangeons avec les demandeurs pour aboutir. Les délais de réponse continuent à se réduire : ils sont désormais d'une quinzaine de jours.

Avec le recul, la dématérialisation des demandes est tout de même un remarquable succès puisqu'aujourd'hui, plus de 90% des démarches sont réalisées par ce biais. Malgré quelques réticences de collectionneurs, c'est une réussite totale !

La FFVE a nommé un nouveau directeur, Patrick Gomez. Quelles sont ses missions ?

Les statuts de la FFVE prévoient en effet que le Conseil d'Administration nomme un directeur qui dirige nos 15 salariés. Il supervise tous les programmes et gère en particulier le service des attestations.

Patrick Gomez est collectionneur depuis longtemps et ingénieur de formation. Il va beaucoup apporter à la Fédération, d'abord par l'expérience et les relations qu'il a accumulées durant 10 années passées à la tête du Club Vincennes en Anciennes, un des plus grands de France. Il a naturellement transmis cette fonction pour pouvoir se consacrer à plein temps à la FFVE.

Il a été très bien accueilli par nos membres, sa désignation ayant d'ailleurs été votée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

« Nous ressentons toujours une profonde affection de la part de nos compatriotes pour les véhicules d'époque et elle ne se dément pas »

Cette année, la FFVE a édité une brochure consacrée aux musées. Quel en est l'objectif ?

C'est une démarche importante : 50 musées sont adhérents à la Fédération, qui répertorie les musées adhérents, précise leur contenu et leur localisation, constitue une première étape.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année au conseil d'administration Madame Hommell qui préside et gère le magnifique musée privé de Lohéac. Elle a repris la présidence du groupe de travail de la FFVE consacré aux musées et, à partir de ses conclusions, nous allons mener des actions dès 2026 pour faciliter et développer leurs activités et nos partenariats avec eux.

La Fédération a signé en 2025 un accord avec Louvre Hotels Group. Quel est le sens de ce nouveau partenariat ?

C'est un accord gagnant-gagnant, c'est-à-dire que tous les collectionneurs des clubs adhérents à la Fédération bénéficient d'une réduction de 15% dans plus de 600 établissements du groupe avec des parkings sécurisés pour leurs véhicules d'époque. Nous-mêmes leur assurons une publicité dans nos salons, dans nos manifestations publiques et dans toutes nos publications. Depuis la signature en octobre, plus d'une centaine de membres de la Fédération ont déjà bénéficié de cette offre. C'est un bel exemple de collaboration, que nous entretenons avec tous nos partenaires.

Par exemple, nous avons mis en relation Carene assurances et FFVE Services pour la création d'un contrat spécifique pour les véhicules de collection, que nous avons présenté à Époqu'auto. Bien entendu, nous entretenons un partenariat unique dans chacun des domaines d'activité qui concernent la collection.

Vous avez annoncé au Salon Époqu'auto le lancement de la vignette pour les véhicules dotés d'un titre d'immatriculation de collection. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, cette initiative se concrétise enfin après une longue étape de mise au point. Il a fallu trouver des entreprises spécialisées pour la réaliser, s'assurer qu'elle soit infalsifiable et requérir l'approbation des ministères des Transport et de l'Intérieur sur tous ses aspects, depuis son usage jusqu'à son format et son dessin.

Ces démarches ont nécessité de notre part un engagement financier important. Valable cinq ans, elle permettra en particulier aux agents chargés du stationnement d'identifier au premier coup d'œil un véhicule titulaire d'un titre d'immatriculation collection.

Son coût est de 15€, en rapport avec l'investissement que nous avons consenti, et elle se commande en ligne.

Quelles perspectives tracez-vous pour 2026 ?

Bien entendu, nous allons continuer le développement du programme « Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque » et nous allons accompagner le démarrage de la vignette.

Nous développons également toujours notre projet de fonds de dotation.

Nous travaillons sur sa première réalisation concrète dans la région de Mulhouse, dans le cadre du programme « Transmission des Savoirs ». Elle concernera en particulier les métiers rares de la restauration automobile aujourd'hui en voie de disparition.

Enfin, 2026 verra le lancement des programmes « Avant-guerre » et « Musées » et nous espérons poser la centième plaque des « Lieux de l'Histoire Automobile ».



Le bureau élu

Le bilan 2025 des 7 vice-présidents

Daniel Paleni, vice-président Trésorier



« Ma charge de trésorier évolue peu avec les années : il s'agit toujours d'essayer avec le Président et la Directrice Administrative et Financière de bien cibler le budget en fonction de nos recettes, d'ajuster les montants dévolus à nos programmes, ce qui n'est pas toujours simple car certains sont en plein développement. C'était particulièrement le cas cette année des Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque (VVA), qui ont dépassé nos prévisions une nouvelle fois. Heureusement, d'autres ont été moins consommateurs que nous l'imaginions, ce qui nous a permis de compenser. Je représente également la FFVE sur de nombreux événements, notamment dans ma région : je suis le « local de l'étape » au Salon de Reims où je retrouve des collectionneurs et clubs de mon secteur. Bien entendu, je participe à certaines inaugurations de plaques Lieux de l'Histoire Automobile (LHA) ou VVA et je fais partie de la commission des Concours d'Élégance labellisés. On m'a d'ailleurs demandé cette année d'animer celui d'Andrézieux-Bouthéon au mois de septembre : c'était une première ! »

Pascal Rousselle, vice-président Secrétaire et Communication



« En ce qui concerne mon rôle de secrétaire il reste institutionnel et consiste essentiellement à rédiger les comptes-rendus de réunion d'Assemblées Générales et de Conseils d'Administration. Je suis référent en ce qui concerne la communication et j'ai également en charge les développements informatiques sur lesquels je joue un rôle de chef de projet. Parmi les différents développements de 2025, nous avons réalisé des ajustements fonctionnels et techniques autour des demandes d'attestations et nous avons constamment amélioré le nouveau site de la Fédération, opérationnel depuis un an. Nous finalisons les nouvelles pages qui seront proposées à tous nos adhérents aussi bien les clubs, musées et professionnels. Elles seront plus complètes et ils pourront directement intervenir dessus pour y présenter leurs activités, ajouter leurs coordonnées ou des photos. J'ai également représenté la FFVE sur de nombreux Concours d'Élégance comme à Dinard, lors de poses de plaque LHA, VVA et j'ai bien sûr été présent sur tous les grands salons. Je m'occupe aussi de la revue L'Authentique que l'on peut commander en ligne depuis cette année. »

Philippe Beaussier, vice-président Utilitaires, Militaires, Agricoles et Pompiers



« Parmi les nouveautés 2025, nous avons décidé, à la demande des clubs UMAP rencontrés lors des salons, de réaliser des visio-conférences. Il s'agit de les informer sur les actions de la FFVE dans leur domaine, de les écouter, de connaître leurs besoins et de déterminer comment ils souhaitent que nous les aidions. Nous avons séparé ces séances en fonction des types de véhicules car leurs besoins sont très spécifiques. Nous avons démarré avant l'été et nous allons renouveler ces entrevues tous les six mois, un responsable dans mon équipe se consacrant à chaque domaine. Nous travaillons toujours avec le ministère des Transports au sujet de l'autorisation réglementée de transporter des personnes dans les cars de collection : nous avons obtenu un premier rendez-vous sur cette question, qui va cependant demander encore du temps. Je participe régulièrement aux inaugurations de plaques LHA et VVA et bien sûr aux salons où nous sommes présents pour échanger avec les collectionneurs. »

Yves Claval, vice-président Salons



« Je me charge pour la deuxième année consécutive des salons : cette année, la FFVE était présente à Rétromobile, Avignon Motors, Reims, Toulouse, Le Mans Classic, Époqu'auto et pour la deuxième fois au Salon des Maires. Nous utilisons toujours notre stand modulaire que notre prestataire fait évoluer en fonction de nos demandes. Cette année il était plus clair et sa décoration a été modifiée. Nous constatons toujours une belle fréquentation sur ces événements : à partir du moment où les organisateurs proposent une belle animation, le public répond présent. Quant à nous, les kiosques d'accueil ne désemplissent pas. Les salons restent une occasion irremplaçable de rencontrer le public mais aussi les clubs, les professionnels et plus généralement tous les acteurs du monde de la collection. Pour 2026, nous envisageons de participer à Le Mans Classic Legend. Nous sommes également en train de réfléchir à l'édition américaine de Rétromobile. Bien entendu, en tant que vice-président, je représente la FFVE sur de nombreux événements dont les Concours d'Élégance et les cérémonies de signatures de convention VVA. »

Yvon Gascoin, vice-président Manifestations



« Du point de vue des manifestations, tout se déroule toujours très bien depuis l'accord que nous avons signé avec la FFSA, ce qui facilite notamment nos relations en préfecture. Cela a tout de même une conséquence sur le nombre de montées historiques organisées en 2025 qui sont au nombre de trois car les organisateurs doivent se rapprocher de leurs ASA locales pour les organiser. En revanche, nous avons compté 12 balades touristiques de type A et 21 randonnées de navigation régulières, le nouveau nom des rallyes de régularité selon nos accords avec la FFSA. Je suis également en charge des partenariats de la FFVE et nous en avons un nouveau cette année : Louvre Hotels Group. Il propose aux clubs des tarifs préférentiels et des niveaux de prestations différenciés selon leurs moyens puisque le groupe propose des hôtels d'une à cinq étoiles. C'est un dossier que j'ai suivi de près avec le Président Jean-Louis Blanc. Bien entendu, j'ai participé au jury de nombreux Concours d'Élégance puisque je suis référent du programme. »

Hubert Haberbusch, vice-président Professionnels et Culture



« Comme toujours, mes activités de vice-président rejoignent celles de référent du programme Transmission des Savoirs. Je rencontre très régulièrement les acteurs concernés avec toujours pour objectif de valoriser les savoir-faire et communiquer sur notre action. J'ai eu par exemple cette année des rendez-vous avec les services des régions Île-de-France et Grand Est chargés du patrimoine immatériel. J'ai également rencontré régulièrement les corps consulaires, les responsables de musées afin de mieux connaître leurs besoins et faire le lien entre les restaurateurs et les artisans spécialisés. À chaque fois je me suis attaché à mieux faire connaître la brochure sur les métiers de la restauration automobile, réalisée en partenariat avec l'*Institut des Savoir-faire Français*. Enfin, j'étais présent à Courbevoie lors de l'inauguration des plaques patrimoniales de valorisation du patrimoine industriel qui célébraient les constructeurs et carrossiers disparus, notamment Alcyon, Bucciali, La Licorne et le carrossier Tonneline. »

Érick Villa, vice-président 2 roues motorisées



« Bien entendu, le gros dossier qui m'occupe en tant que vice-président motos concerne notre proposition de contrôle technique unique pour les motos de collection. Nous continuons avec le Président à le soutenir auprès de l'État même si l'instabilité politique ne facilite pas les progrès de ce dossier, auquel je crois pourtant beaucoup. Je participe également à tous les grands événements moto de l'année, à commencer par le Salon du 2-Roues à Lyon où nous avons organisé un Concours d'Élégance pour la première fois. En mai, j'étais bien sûr aux Coupes Moto Légendes à Dijon-Prenois où nous avons organisé un concours de belles motos avec les Éditions LVA. Nous y avons vécu des moments extraordinaires de partage et de transmission. Enfin, mon rôle est bien sûr de rester à l'écoute des clubs et de les rencontrer le plus possible : rien ne vaut une poignée de main ! Cette année, nous avons d'ailleurs eu la satisfaction d'accueillir dans nos rangs le Benelli Club France. »



Les PROGRAMMES de la FFVE

- 10 Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque**
- 12 Lieux de l'Histoire Automobile**
- 14 Les Concours d'Élégance**
- 18 Journée Nationale des Véhicules d'Époque**
- 19 Journées européennes du patrimoine**
- 20 Transmission des Savoirs**
- 22 Un arbre pour chaque attestation**
- 23 Sécurité et véhicules d'époque**
- 24 Les Conférences**
- 25 Les avant-guerre**
- 26 Jeunes Générations**
- 27 Handicap**

Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque



Le succès remarquable observé dès le démarrage de ce programme fin 2023 n'avait rien d'un feu de paille : il s'est amplifié tout au long de l'année 2025, soutenu par la participation de la FFVE au *Salon des Maires* et des candidatures de mairies toujours plus nombreuses.

Yves Bergeret

Référent du programme



Le programme « Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque » (VVA) constitue assurément l'une des plus belles réussites de la FFVE de ces dernières années. Il suscite l'enthousiasme de son référent Yves Bergeret mais aussi de la Fédération dans son ensemble, depuis son Président Jean-Louis Blanc jusqu'aux Délégués Régionaux dont l'engagement a permis à cette initiative de réussir sur tout le territoire dès son lancement fin 2023. « C'est parti comme une traînée de poudre l'année dernière, mais nous avons observé une véritable bascule début 2025 » témoigne Yves Bergeret. « Auparavant, les Délégués

Régionaux et les clubs initiaient le mouvement, désormais ce sont les communes qui nous contactent directement ». Il est vrai que la FFVE a choisi de s'adresser à elles directement en participant pour la première fois au *Salon des maires* les 19, 20 et 21 novembre 2024. « Notre stand et la petite Fiat 500 qui y était exposée ont suscité la curiosité des élus. Nous avons recueilli beaucoup de candidatures sur place. Il est crucial pour nous d'être également présents en dehors des salons spécialisés car c'est ainsi que nous faisons connaître et accepter notre passion par le grand public » argumente Yves Bergeret.

107 signatures en 2025 !

Pour rappel, à travers le programme VVA, la FFVE propose aux communes de signer une convention selon laquelle elles attribuent aux clubs et organisateurs de rassemblements qui le demandent des lieux de stationnement attractifs, sécurisés et valorisants. Les communes s'engagent également à faciliter l'accueil des randonnées touristiques en véhicule d'époque et à réaliser une brochure de contacts pratiques et touristiques. Une démarche qui recèle pour les signataires une perspective d'animation des centres-villes et d'activité économique, les collectionneurs constituant autant de promesses de repas consommés sur place, de nuitées d'hôtel ou de tickets d'entrée de musée. Cet échange donnant-donnant entre les clubs et les communes a séduit 232 localités, officiellement intégrées au réseau après une cérémonie de signature ad hoc. Près de 50 autres se sont engagées et rejoindront dès le printemps 2026 cette grande famille.

Ce plébiscite a contraint la FFVE à se montrer plus sélective sur les dossiers. Elle se montre en particulier très regardante sur l'intérêt patrimonial des communes candidates. Afin de valoriser les synergies existantes, la Fédération a même innové, en faisant signer cette année la même convention à deux communes voisines, Sochaux et Montbéliard, qui partagent déjà le même Office de Tourisme. Cette année, on relève parmi les signataires des agglomérations de plus de 50 000 habitants : Montauban, Les Sables-d'Olonne, Aulnay-sous-Bois ou Albi.



Les 15 dernières cérémonies de labellisation

- Villefagnan (16) le 04/10/2025
- Triel-sur-Seine (78) le 05/10/2025
- Duclair (76) le 05/10/2025
- Tourtour (83) le 09/10/2025
- Venterol (26) le 11/10/2025
- L'Isle-Jourdain (86) le 19/10/2025
- Ornans (25) le 24/10/2025
- Bagnols (63) le 25/10/2025
- Arnac-Pompadour (19) le 25/10/2025
- Fère-en-Tardenois (02) le 25/10/2025
- Dole (39) le 04/11/2025
- La Brède (33) le 16/11/2025
- Pleyben (29) le 22/11/2025
- Limeuil (24) le 22/11/2025
- Milly-la-Forêt (91) le 29/11/2025

Un fascicule présenté à Époqu'auto

Pour accompagner ce mouvement, la FFVE a choisi cette année d'éditer un fascicule répertoriant les communes signataires et leurs principaux attraits, en indiquant leur localisation et le numéro de téléphone que les clubs doivent composer avant d'y organiser un passage. On y trouve même le cas échéant les facilités qu'elles offrent aux personnes à mobilité réduite et celles qui bénéficient de labels touristiques comme *Petites Cités de Caractère*. Il a été dévoilé au salon Époqu'auto à Lyon et distribué à tous les clubs adhérents.

Bien entendu, la carte interactive publiée sur le site de la FFVE continue d'être actualisée et permet de visualiser les VVA de sa région. Pour entretenir ce réseau naissant, la FFVE envisage d'inviter des maires au salon Rétromobile et va lancer une consultation auprès des mairies concernées pour connaître les retombées précises du programme. Elle était naturellement présente pour la deuxième fois au *Salon des Maires*, qui se déroulait du 18 au 20 novembre au Parc des Expositions de Paris Porte de Versailles.

Parmi les autres objectifs de 2026 pour le programme : encourager les rencontres directes entre les clubs et les élus et réussir à décrocher des communes de plus de 100 000 habitants. Yves Bergeret ne cache pas son optimisme sur la question.

Les communes labellisées sur le territoire



Lieux de l'Histoire Automobile



Le programme *Lieux de l'Histoire Automobile* (LHA) s'achemine vers la centième plaque sur le territoire national. Cette année, il a cherché à élargir son champ d'action en célébrant des savoir-faire et des acteurs emblématiques, à commencer par l'inventeur de la locomotion automobile : Nicolas Joseph Cugnot.

Jean Lamprière
Référent du programme

En 2025, les fabrications des plaques bleues portant le sigle de la Fédération se sont poursuivies au même rythme qu'en 2024, signe de la bonne santé de ce programme, dont l'objectif est désormais de diversifier les Lieux d'Histoire Automobile célébrés. Emblématique de cette volonté, la mise en valeur le 29 mars du site où ont été produits les chars lourds Saint-Chamond. La pose de ces plaques entraîne parfois de véritables prises de conscience et peut être prolongée par d'autres actions de long terme. Ainsi, à Fourchambault dans la Nièvre, où a été posée en 2021 une plaque LHA en l'honneur des usines ACMA, des fresques ont été installées en octobre 2025 sur les bâtiments par la Fédération Française des Vespa-Clubs. Réalisées avec le soutien de la municipalité, elles rappellent combien la production de scooters a compté pour ce territoire.

Une belle synergie avec le programme Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque

Le rythme des inaugurations LHA n'a pas tout à fait suivi en 2025 celui des productions de plaques en raison de la préparation des élections municipales de 2026. Cependant, 13 ont bien pu se dérouler. Comme d'autres, ce programme profite du succès des Villes et Villages d'Accueil : « Nous avons vécu cette année une synergie extraordinaire avec ce programme » témoigne Jean Lamprière, le référent des Lieux de l'Histoire Automobile. « Les communes où sont inaugurées ces plaques envisagent le plus souvent d'adhérer au programme VVA quand ce n'est pas déjà le cas, tandis que mon collègue Yves Bergeret ne manque jamais de sensibiliser les nouvelles villes signataires sur le sujet des LHA » précise Jean Lamprière, référent du programme.

Cette année, le programme Lieux d'Histoire Automobile a également connu une véritable refonte numérique, grâce à l'intégration des pages qui leur sont consacrées au sein du site de la FFVE. Il est désormais possible d'y accéder directement grâce à la carte interactive, épicentre du site. Une manière de revivre en détail l'histoire des sites, des constructeurs et des personnages célébrés, grâce à des textes très fournis et des documents d'époque numérisés. On peut également y découvrir en photo chacune des plaques et leur emplacement exact.

La centième plaque inaugurée en 2026

Avec de nombreuses plaques déjà prêtées, le programme LHA a déjà pris rendez-vous en 2026, qui sera l'occasion de poser la centième. Cette belle réussite fera l'objet d'un événement particulier, dont la FFVE réserve la surprise. En attendant, Jean Lamprière compte poursuivre sur sa lancée d'honorer des lieux plus variés. Il s'intéresse notamment aux grands ouvrages d'art représentatifs des avancées du réseau routier français ou aux femmes qui ont marqué l'histoire automobile.



Les Lieux de l'Histoire Automobile inaugurés en 2025



Fardier de Cugnot
Void Vacon (55), 01/03

Le fardier, conçu par l'ingénieur Nicolas-Joseph Cugnot entre 1770 et 1771, est le 1^{er} véhicule terrestre mû par la vapeur. Né en 1725, Cugnot voulait remplacer les chariots militaires par une « voiture à feu » sans chevaux.



Établissements Bernardet
Châtillon (92), 22/03

En 1921, les frères Bernardet créent leurs premiers side-cars. En 1935, ils détiennent 21 records du monde et produisent des side-cars civils et militaires. Ils cessent leur activité en 1956.



Char le Saint-Chamond
Saint-Chamond (42), 29/03

Antoine Morel fonde en 1820 ce complexe métallurgique et produit des châssis automobiles dès le début du XX^e siècle, puis des obus, des canons et des chars Saint-Chamond pendant la Première Guerre Mondiale.



Usine René Bonnet & Matra
Romorantin (41), 10/05

Fondée en 1941 par Marcel Chassagny, Matra se tourne vers l'armement en 1947 puis l'automobile en 1964. Plus d'un million de voitures René Bonnet et Matra sortiront de Romorantin avant la fermeture en 2003.



Monoplace MEP
Albi (81), 31/05

Maurice Émile Pezous, agent Citroën à Albi, crée en 1965 la MEP X1, une monoplace d'initiation. Avec un moteur Panhard, elle devient la MEP X2, produite à 72 exemplaires. Puis la MEP X27 à moteur de GS, fabriquée à 82 unités.



Sovam + Etalmobil
(79) Châtillon-sur-Thouet, 15/06

En 1964, André Morin fonde Sovam pour fabriquer des véhicules spéciaux et composants pour camions Etalmobil. Après des utilitaires, un coupé Sovam à traction avant est assemblé dans les usines Etalmobil, sur base de Renault.



Circuit de Charade
(07/09) St-Genès-Champanelle (63)

Conçu par Jean Auchatraire et Louis Rosier dans un paysage volcanique, inauguré en 1958, il est réputé pour sa technicité. Long de 8 .055km (3.975km depuis 1980), il a accueilli le Grand Prix de France de F1 et des courses motocyclistes.



Pilotes d'Auffargis
Auffargis (78), 20/09

La commune d'Auffargis a la particularité d'avoir accueilli au début du XX^e siècle deux grands pilotes automobiles : Ferenc Szisz et Marcel Charles Benoist. Ces deux pilotes ont leur tombe dans le cimetière d'Auffargis.



La Monica
Balbigny (42), 20/09

Jean Tastevin crée en 1973 la Monica, un coupé quatre places en alu, motorisé par un V8. Trop coûteuse, la Monica ne rencontre pas sa clientèle : 28 voitures furent produites et 17 vendues, dont une douzaine circulent encore.



Paul Génestin
Fourmies (59), 27/09

Dans les années 20, Paul Génestin fonde une entreprise automobile. Ses véhicules sont robustes et bien équipés. Une centaine de voitures seront produites avant la faillite de l'entreprise lors de la crise de 1929.



GP de Lyon 1914 - 1924
Vourles (69), 04/10

Le premier GP de Lyon, organisé par l'ACF, se court sur route le 4 juillet 1914 à Briey devant 300 000 spectateurs. En 1924, le Grand Prix devient GP d'Europe sur un circuit raccourci, avec tribunes et loge presse.



Station-service Ozo
Ste-Maure-de-Touraine (37)

1955 : ouverture de la station Ozo Bellevue sur la N10, design de Paul Lagneau. Après la fusion Ozo-Total, le relais ferme en 1982. Protégé et labellisé « Patrimoine du XX^e siècle », il est restauré par l'association « Nostal'10 ».

Les Concours d'Élégance



La formule du concours d'élegance labellisé par la FFVE rencontre toujours un grand succès. La saison 2025 a été riche en événements de grande qualité, dont les vainqueurs participeront au prochain Couronnement de l'Élégance, programmé désormais tous les deux ans.

Yvon Gascoin

Référent du programme



Certes, la saison 2025 n'a pas surpassé celle de 2024 en nombre de concours labellisés par la FFVE, mais c'est seulement parce que la météo a fait des siennes, en provoquant l'annulation de plusieurs événements dont celui de Tonneins. Pas de quoi entacher le succès de ce programme, qui est parvenu depuis 2020 à faire revivre la conception originelle du Concours d'Élégance, vu comme un spectacle public, qui récompense aussi bien les équipages pour leur présentation que les véhicules d'époque. Le pli est d'ailleurs pris : « Cela fonctionne de mieux en mieux » se réjouit Yvon Gascoin, le référent du programme. « Nous sommes d'ailleurs repassés à trois notes, deux pour le véhicule et une pour l'équipage, car les participants ont désormais bien compris qu'il fallait jouer le jeu et s'habiller de manière élégante, en accord avec le véhicule présenté ». Parmi les nouveautés de l'année, la tenue du tout premier Concours d'Élégance FFVE dans un département d'Outre-Mer, à Saint-Pierre de la Réunion : un événement qui a dû être reporté à cause de la météo mais qui a pu clôturer la saison en beauté le 9 novembre.



Une grande finale des concours d'élegance en 2026

La dynamique de synergie entre les programmes qui a caractérisé l'année 2025 a également été observée à propos des Concours d'Élégance FFVE. Ainsi, celui organisé pour la première fois à Albi par le club TRAC a été suivi de la signature par la ville de la convention « Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque ». Les concours suscitent d'ailleurs la satisfaction générale des élus locaux, pour qui ils constituent des animations de qualité dans leurs communes.

Après le succès du premier Couronnement de l'Élégance, le 13 octobre 2024 à Montlhéry, la FFVE a fait le choix de le pérenniser. Cette grande finale oppose les récipiendaires du Trophée Or, la plus haute récompense des concours labellisés. Il aura lieu tous les deux ans afin de permettre au plus grand nombre de véhicules de participer. Tous les équipages et automobiles qui ont été primés en 2025 mais aussi en 2026 pourront y concourir, ce qui promet un final de très haute tenue. Il est encore trop tôt pour divulguer la liste des événements programmés l'année prochaine, mais Yvon Gascoin est confiant : le succès appelle le succès.

« Un couronnement de l'élégance tous les deux ans, le prochain en 2026 »

Les Concours d'Élégance qui se sont déroulés en 2025



Concours motos FFVE, Lyon (69), 13/02

La FFVE avait profité du Salon du 2-Roues à Lyon pour organiser pour la première fois son propre concours en collaboration avec Moto-collection.org, ouvert à tous les exposants du Salon. Il a dépassé des machines parfois d'une extrême rareté dont une Janoir 1000 A qui a remporté le trophée le plus prestigieux.



Les Légendes de Nice - auto, Nice (06), 12/04

Après le succès des deux premières éditions, l'organisateur Cagival Auto a de nouveau pris ses quartiers dans le jardin Albert 1^{er} avec l'aide de la ville et de son maire Christian Estrosi. Malgré une météo peu coopérative, le niveau était une nouvelle fois très élevé. Animé par Mathieu Lamoure et Pierre Novikov d'Artcurial Motorcars, ce concours a sacré une Lamborghini 350GT de 1966.



Les Légendes de Nice - moto, Nice (06), 12/04

Les Légendes de Nice n'ont pas oublié les motos cette année et le concours était naturellement placé sous l'égide de la FFVE mais aussi de la FIVA. C'est une très élégante et spectaculaire Majestic 350 carénée de 1931 qui a été primée.



Rallye d'Aumale, Chantilly (60), 27/04

Ce concours était le point d'orgue d'un événement qui a pris une ampleur considérable. Il célébrait cette année les 80 ans de la Libération avec la participation d'avions et de matériel d'époque. C'est une Jaguar Type E full lightweight de 1963 qui a été sacrée en présence de Patrick Gomez, Directeur de la FFVE.



Rétro Cœur AutAu Cassis, Cassis (13), 10/05

Après Marseille et Aix-en-Provence, le concours organisé par AuTau et animé par François Allain, habitué du rendez-vous, prenait ses quartiers à Cassis sur les bords de mer. Il a sacré cette année une Facel Vega Facel II de 1960.



40 ans du TRAC, Albi (81), 10/05

Le Tarn Rétro Auto Club avait souhaité fêter ses 40 ans en organisant son premier concours d'élegance labellisé. Un coup d'essai transformé de brillante manière. Le Trophée Or est revenu à un splendide cabriolet Talbot T26 Record.



Dinard Élégance, Dinard (35), 14/06

La réputation de ce concours n'est plus à faire mais il a encore surpris par l'extrême qualité des participations, tant sur le plan des tenues que des voitures engagées, à l'image des concept-cars Bertone Ferrari Rainbow de 1976 et Lancia Sibilo de 1978. C'est cependant une Rolls-Royce Phantom II de 1931 Open Tourer carrossée par Hooper qui a été primée.



Vittel Élégance Automobile, Vittel (88), 15/06

Le Club Auto Rétro Vosgien est toujours aux commandes de cet événement de haute tenue, organisé dans le parc thermal de la ville. Le vice-président de la Fédération Daniel Paleni a remis le Trophée Or aux propriétaires d'une rare Jaguar SS100 3.5 roadster de 1937.



Traversée de l'Hurepoix, Nosay (91), 22/06

Ce concours remarquablement orchestré par le CAM 91 faisait la part belle aux autos populaires, toutes en état impeccable et servies par des équipages jouant le jeu des tenues. Le prix d'Excellence est revenu à une Peugeot Quadrilette de 1924.



Élégance Automobile, Bourg-en-Bresse (01), 29/06

Toujours organisé dans le cadre du festival Rétro Folies au Parc des Expositions de la ville, ce concours organisé par le Tacot Club de l'Ain a consacré une rarissime Talbot Lago T14 America à moteur V8 BMW, en présence du vice-président Daniel Paleni et de Jean-Pierre Condemine.



Puy Mary Historic, Vic-sur-Cère (15), 13/07

Toujours un niveau très relevé pour ce concours cantalou auquel concourraient notamment une Peugeot 402 Eclipse, une Bristol 403 ou une Bugatti 37. C'est cependant une Delage D8/15 Coach de 1933 qui a remporté le Trophée Or remis par le vice-président Yves Claval.



La France en motos anciennes, Flixecourt (80), 16/08

Organisé tous les deux ans à l'occasion du départ de la France à Motos Anciennes, ce concours départageait 21 montures de 1913 à 1972. Il encourageait en particulier les femmes collectionneuses, dont une a remporté le Grand Prix d'Excellence au guidon de son Automoto A17 de 1931.



Concours de Saint-Cado, Belz (56), 16/08

Labellisé pour la troisième fois, ce concours se déroule toujours sur les bords de mer et a profité d'une météo parfaite. Les années 30 ont été primées grâce au Grand Prix remis à une Alvis de 1933 et leur équipage en tenue.



SJCF Prestige Motors, Saint-Jean-Cap-Ferrat (06), 13/09

Toujours très glamour, ce concours orchestré par la mairie faisait cette année la part belle aux avant-guerre. C'est toutefois une Aston Martin Volante de 1985 qui a remporté la mise, parfaitement dans son élément sur le port.



Touquet Paris Plage Historique, Le Touquet (62), 14/09

PCA Philippe Charles Organisation est toujours aux commandes de cet événement qui a pour théâtre l'hôtel Westminster, où ont défilé plusieurs autos exceptionnelles. Le jury, qui comptait notamment Patrick Delage et les vice-présidents Daniel Paleni et Pascal Rousselle, a décidé de consacrer une rarissime Citroën SM « Espace » réalisée par Heuliez à deux exemplaires.



Remparts d'Angoulême - auto, Angoulême (16), 19/09

Le Concours d'Élégance, organisé en soirée et animé par l'illustre Igor Biétry, demeure l'une des principales animations des Remparts d'Angoulême, très appréciée du public. Les participants ont rivalisé d'inventivité costumière et le plateau s'est révélé très éclectique. C'est une AC Aceca de 1957 qui a séduit le jury.



Remparts d'Angoulême - moto, Angoulême (16), 19/09

Aux Remparts d'Angoulême, les motos défilent en même temps que les autos. Une fois n'est pas coutume, c'est un scooter, un Lambretta LD150 de 1955, qui a conquis le jury.



Automobile & Patrimoine, Château de Bouthéon (01), 21/09

Deuxième édition labellisée pour ce concours aux abords du Château de Bouthéon, dont les catégories avant-guerre profitent de participantes de très haut niveau. Cet effort du Club des Sorbielles à l'origine de l'événement a été récompensé par le jury, qui a consacré une remarquable Lorraine Dietrich B3-6 cabriolet de 1929.



Sainte Maxime Rêves Autos, Sainte-Maxime (83), 27/09

Encore des participantes de prestige pour ce concours organisé par la ville : Mercedes 300 SL « Papillon », Kaiser Darrin, Bugatti Type 40 et une toujours très admirée Ferrari 250 SWB qui a remporté le prix d'Excellence.



Cap Rétro, Cap d'Agde (34), 28/09

Recette bien rodée pour ce concours signé GSA Cap Rétro, qui a fait partie des tous premiers labellisés en 2021. Il a récompensé plusieurs cabriolets, carrosserie de circonstance pour l'endroit. Le Trophée Or a d'ailleurs été remis à une Chevrolet Corvette C1 injection de 1958.



Pau Rétro Show - motos, Pau (64), 19/10

Une première et un grand succès pour ce concours moto organisé à l'occasion du Pau Rétro Show. En présence du référent du programme Yvon Gascoin, le Jury a récompensé un side-car Magnat Debon 500 CSSBLR de 1935.



Élégance sur le port, Saint-Pierre (974), 09/11

Reporté en raison d'une tempête, le tout premier concours labellisé organisé dans les Dom-Tom et orchestré par le Créo Classic Car Club sur le port de plaisance, a pourtant été une belle réussite. Il a récompensé une auto particulièrement originale : une Ronart W152 roadster de 1987, un modèle britannique inspiré par les monoplaces d'avant-guerre.

Journée Nationale des Véhicules d'Époque



Instituée en 2017, la JNVE est devenue un succès : les collectionneurs en ont fait une fête familiale et une occasion de sortir en ancienne sur tout le territoire national.

Fabrice Reithofer
Référent du programme

Lors de son bilan de l'année 2024, Fabrice Reithofer, référent du programme JNVE, annonçait son intention d'encourager les initiatives individuelles à l'occasion de la Journée Nationale des Véhicules d'Époque 2025, qui s'est tenue comme chaque année le quatrième dimanche d'avril. Il a été exaucé au-delà de toute espérance. « Les collectionneurs prennent l'habitude de la date et organisent de plus en plus d'événements, petits, moyens, grands. Cette année, nous avons vécu le 27 avril un véritable mouvement spontané : ils ont profité de leur ancienne avec leurs familles ou leurs amis lors de balades ou de rassemblements ».

Un engouement qui se traduit en chiffres : en 2025, 290 rendez-vous ont été annoncés sur la page dédiée du site de la Fédération, soit 71 de plus que l'année précédente. La plaque de rallye a connu un succès toujours aussi remarquable, dont une partie des bénéfices est reversée à Handi Rally passion. Une

Des événements très variés

Non seulement les participants ont annoncé leurs événements, mais ils ont répondu en masse à la demande de la Fédération d'envoyer des photos, consultables sur le site. Autant de traces tangibles de moments de plaisir partagés. À titre d'exemples, en Île-de-France l'association Saviem Passion a sorti pour l'occasion plusieurs autobus de collection dont certains ont servi dans leur région. Le club Cère Auto Rétro a choisi cette date pour son expo-bourse à Vic-sur-Cère dans le Cantal avec une présence remarquée de nombreux tracteurs Cournil produits localement. C'est en Nouvelle-Aquitaine que la journée a été le plus fêtée avec 41 événements inscrits, devant la région Auvergne Rhône-Alpes et ses 35 rendez-vous. Ainsi, à Surgères en Charente-Maritime, de nombreux véhicules d'époque ont été exposés dans le centre-ville à l'initiative du club ARVA pour le plus grand bonheur des passants. À Labenne dans les Landes, le club Nickel Chrome organisait de son côté un rassemblement toute la journée et offrait la plaque de rallye aux 100 premiers participants.



Les deux-roues et utilitaires attendus en 2026

Pour la prochaine JNVE qui se tiendra le 26 avril 2026, la Fédération compte sur le même enthousiasme général et va à nouveau mobiliser les clubs dans ce sens. Son intention est d'encourager la participation de tous les types de véhicules d'époque et pas seulement les automobiles. « Nous aimerais que davantage de VélosoleX, mobylettes, motos et utilitaires participent. Nous souhaiterions également y voir des véhicules d'époque un peu plus récents comme par exemple la Renault Twingo, afin qu'ils bénéficient de la même visibilité que les autres » conclut Fabrice Reithofer.

« 8 173 plaques de rallye vendues »

Journées européennes du patrimoine



En 2025, les Journées européennes du patrimoine ont enregistré un nouveau succès avec 215 rendez-vous permettant aux patrimoines roulant et bâti de se rencontrer. Plus que le nombre d'événements, la FFVE a cherché cette année à développer les synergies avec ses autres programmes et renforcer la cohérence de son action.

Philippe Beaussier
Référent du programme

Comme chaque année depuis les débuts du partenariat de la FFVE avec le ministère de la Culture en 2019, les visiteurs ont eu le plaisir d'ajouter la découverte de véhicules d'époque à celle du patrimoine bâti lors des Journées européennes du patrimoine, qui se sont déroulées les 20 et 21 septembre.

Pour répondre au thème de ces 42^{ème} journées, « Patrimoine architectural », la Fédération avait décliné le sien : « Véhicule d'époque, l'architecture en mouvement ! ». En 2025, la préparation de ses 215 rendez-vous a particulièrement mobilisé son réseau : 70% de ces rendez-vous étaient organisés avec le concours des clubs, professionnels ou musées adhérents, tandis que 35% ont eu pour théâtre le territoire d'une commune participante au programme « Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque ». « Je tiens particulièrement à souligner l'engagement des clubs, des professionnels et des musées adhérents à la Fédération cette année. L'alchimie a opéré : chacun a bien compris son intérêt à participer » souligne Philippe Beaussier.

Les utilitaires et motos en vedette

Le choix des sites a été motivé cette année par une volonté forte de renforcer les synergies et de mettre en avant le travail des membres de la Fédération, à commencer par les musées. 37 d'entre eux ont ouvert leurs portes à cette occasion. La FFVE souhaitait d'ailleurs cette année mettre en valeur toutes les composantes des véhicules d'époque et de nombreux établissements consacrés aux Utilitaires, Militaires, Agricoles et Pompiers ont joué le jeu. Le Musée des Blindés et de la Cavalerie de Saumur avait planifié des reconstitutions exceptionnelles de scènes de conflit en tenue militaire d'époque tandis que neuf musées de matériel de pompiers ont ouvert leurs portes pour l'occasion. Le public a par ailleurs pu une nouvelle fois expérimenter physiquement le patrimoine roulant grâce à des lignes qui ont été exceptionnellement desservies par des bus d'époque durant ces journées à Cannes, Toulouse, Lyon et même à Paris autour de la maison de la RATP. Enfin, plusieurs événements consacrés aux motos étaient au programme. Le plus spectaculaire était sans doute une exposition de 65 deux roues, dispersés autour des bâtiments remarquables de Semur-en-Brionnais en Saône-et-Loire par l'association les Bylettes du Brionnais.



Des partenariats toujours fructueux

Bien entendu, cette volonté de cultiver les réseaux FFVE s'est retrouvée dans la mise en œuvre de son partenariat signé avec La Demeure Historique en 2023 avec 17 sites concernés, dont celui de Trécesson dans le Morbihan, qui accueillait pour l'occasion une exposition remarquée de modèles d'avant-guerre. L'accord conclu avec Vieilles Maisons Françaises en 2024 s'est matérialisé de son côté par la participation de 13 sites, dont le château d'Avilly en Haute Savoie, où le Club les Vieux Volants a exposé 15 véhicules d'époque. Devant ce succès collectif, la formule initiée en 2025 sera reconduite et amplifiée en 2026 les 19 et 20 septembre, date prévue des prochaines JEP.

« 37 musées adhérents ont ouvert leurs portes »

« 215 sites d'exposition en 2025 »

Transmission des Savoirs



Hubert Haberbusch
Référent du programme

Il y avait foule sur le stand de la FFVE à Rétromobile le 6 février dernier, où était dévoilée la nouvelle publication de l'*Institut du Savoir-Faire Français* consacrée aux métiers de la restauration automobile.

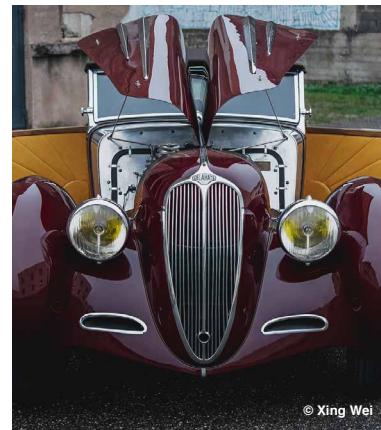
La cérémonie s'est déroulée en présence de la Directrice Générale de l'institut Anne-Sophie Duroyon-Chavanne, de son Directeur Général adjoint Xavier Long, du Président de la FFVE Jean-Louis Blanc et bien entendu d'Hubert Haberbusch. Ce travail détaillé de 100 pages est le fruit du partenariat de confiance initié entre les deux institutions en 2021, au profit de la valorisation des professionnels et de leurs savoir-faire, pour beaucoup menacés. Ils ont été naturellement sollicités pour

La FFVE poursuit sans relâche ses objectifs de préservation et de valorisation des savoir-faire liés à la restauration des véhicules d'époque. Elle peut compter pour cela sur l'approfondissement de ses partenariats et l'engagement passionné du référent du programme Transmission des Savoirs, le Maître d'art Hubert Haberbusch.

réaliser cette étude qui établit un état des lieux extrêmement documenté du secteur, des métiers d'art qui y sont associés et des moyens d'assurer leur pérennité. « *Elle a notamment été diffusée dans les chambres de métiers, les instituts de formation et auprès des syndicats professionnels* » témoigne Hubert Haberbusch. « *Elle a été très appréciée des professionnels, qui se sont sentis valorisés* » poursuit-il.

Elle fait écho à l'étude réalisée par la FFVE concernant les retombées socio-économiques du secteur des véhicules d'époque en 2024, qui a documenté ses difficultés de recrutement en dépit d'un marché très porteur.

Depuis cette publication, l'Institut des Savoir Faire Français met en exergue régulièrement dans sa lettre d'information envoyée à ses contacts des savoir-faire très spécifiques. Dans celle de juillet-août, un focus était réalisé sur les restaurateurs de magnéto, tandis qu'en octobre, les radiateuristes bénéficiaient d'un éclairage bienvenu. Cette étude est un moyen de faire connaître l'existence de ces métiers rares, parfois exercés par une ou deux personnes sur tout le territoire français et dont la transmission représente un enjeu capital pour que les véhicules d'époque puissent continuer de rouler. Un objectif toujours au cœur des réflexions de la FFVE, qui réfléchit à de nouvelles initiatives concrètes dans ce sens.



« **Un partenariat de confiance avec l'Institut des Savoir-Faire Français** »



**TRANSMISSION
DES SAVOIRS**

Une première promotion de Compagnons du Devoir

La Fédération continue à soutenir les Certificats de Qualification Professionnelles (CQP) spécialisés (*Mécanicien Réparateur de Véhicules Anciens et Historiques* et *Tôlier Véhicules Anciens et Historiques*) portés par le syndicat des professionnels de l'automobile Mobilians et l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA), avec lesquels est institué un suivi constant et régulier. À la rentrée de septembre 2025, 65 étudiants suivent huit formations dans six centres répartis sur tout le territoire. Le 8 octobre, une nouvelle section « *Tôlier Véhicules Anciens et Historique* » a d'ailleurs ouvert dans le centre de formation des Compagnons du Devoir à Colomiers en Haute-Garonne,

en présence d'Hubert Haberbusch. « *Je suis très heureux que les Compagnons, qui sont très réputés dans les métiers du patrimoine, aient pris conscience qu'il s'agit d'un véritable métier d'art* » se réjouit-il. Cette première promotion porte le nom de Gabriel Voisin, le célèbre et très atypique constructeur d'automobiles. Elle a même pour projet de faire revivre l'un de ses étonnantes projets oubliés, le Velocab, un engin à assistance électrique de 1942.

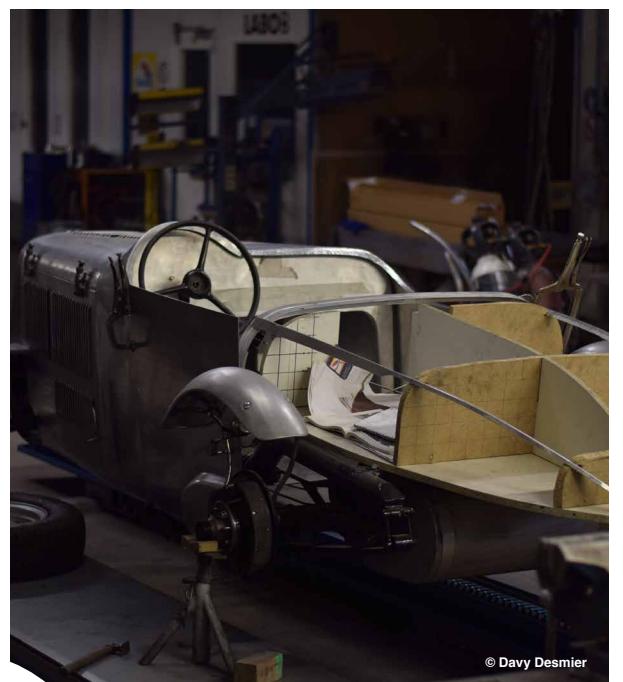


La FFVE soutient toujours financièrement les entreprises éligibles qui accueillent les étudiants en alternance et encourage leur intégration dans le milieu de la collection. Tout au long de l'année 2025, elle a ainsi accueilli des jeunes et leurs formateurs sur les grands événements du calendrier : Rétromobile, Coupes Moto Légende mais aussi Le Mans Classic. Elle a également organisé des rencontres avec des collectionneurs et des professionnels et assuré un suivi direct auprès des centres de formation, notamment en étant présente lors des remises de diplômes.

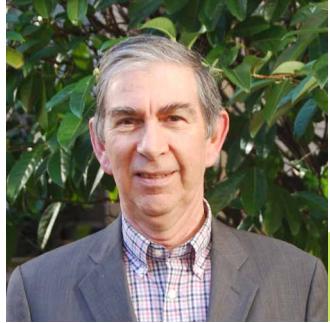
« **Un suivi constant des étudiants des CQP** »

Une nouvelle rubrique sur le site de la FFVE

La FFVE a souhaité accorder une place privilégiée à la transmission des savoirs sur son site Internet, renouvelé en 2024, à travers la création d'une rubrique culture et patrimoine. Elle compte des pages didactiques, qui expliquent au grand public les notions associées aux métiers d'art de la restauration automobile et font connaître les principales initiatives de la FFVE en leur faveur. Une section est consacrée aux musées, acteurs majeurs de la transmission des savoirs, dont 50 sont adhérents à la Fédération. Enfin, une rubrique consacrée aux actualités du patrimoine documente les derniers événements du secteur.



Un arbre pour chaque attestation



En 2025, la FFVE a poursuivi son partenariat avec Fransylva afin de reboiser les parcelles de forêt endommagées. Une initiative menée grâce aux contributions des demandeurs d'attestations, sur laquelle elle a choisi de communiquer avec plus de force.

Daniel Sauvagère

Référent du programme



Le symbole reste toujours aussi fort : à chaque attestation envoyée à un collectionneur, un arbre est planté. Une manière de montrer que les possesseurs de véhicules d'époque sont sensibles à l'environnement et conscients de l'impact de leur passion, même s'il demeure très faible.

Depuis 2019, plus de 140 000 arbres ont pris racine sur tout le territoire grâce au partenariat signé cette année-là avec l'association Fransylva, qui représente les

propriétaires privés de forêt. Grâce à leur expertise, la FFVE (représentée par le référent du programme Daniel Sauvagère) finance le reboisement des parcelles touchées par des tempêtes, la maladie ou des incendies.

Lors de la saison 2024-2025, de nouvelles plantations ont ainsi eu lieu dans le Puy-de-Dôme (63), la Haute Loire (43), la Saône-et-Loire (71) et les Vosges (88), ces deux derniers départements faisant pour la première fois leur entrée

dans le programme. La diversité des essences a été au rendez-vous puisque les reboisements ont été réalisés avec des douglas, des chênes rouge, des châtaigniers, des érables, des pins laricio et des cèdres de l'Atlas.

Bien entendu, elles sont choisies en fonction de l'emplacement des parcelles, en prenant en compte les effets du changement climatique afin de favoriser leur durabilité.

« Un nouveau format de plaque plus écologique »



Mieux faire connaître le programme

La FFVE a choisi cette année de mettre l'accent sur le programme « *Un arbre pour chaque attestation* », qui figure parmi les plus anciens qu'elle ait mis en œuvre. Elle a donc édité une brochure expliquant en détail le partenariat, en faisant témoigner Antoine d'Amécourt (Président de Fransylva) et plusieurs propriétaires qui ont bénéficié du financement de la FFVE. Une vidéo de témoignage de l'un d'entre eux a d'ailleurs été publiée sur ses réseaux sociaux. Une nouvelle plaque a également été posée le 4 mars, à Void Vacon, dans la Meuse où 3 350 arbres ont été plantés. Un événement qui s'est déroulé le même jour et dans la même commune que l'inauguration du « *Lieu de l'Histoire Automobile* » consacré au Fardier de Cugnot, symbolisant la synergie entre les actions de la Fédération. À propos des plaques célébrant les plantations, la FFVE mettra en œuvre à partir de 2026 un nouveau format faisant appel à des matériaux plus écologiques, conformes à l'esprit du programme. Une mise en lumière méritée alors que 48 000 plantations sont d'ores et déjà prévues pour la prochaine saison.

Sécurité et véhicules d'époque



Alors que 2025 a connu plusieurs accidents graves impliquant des véhicules d'époque, le programme sécurité reste plus que jamais d'actualité. La FFVE a mis en œuvre cette année plusieurs nouvelles actions de sensibilisation des collectionneurs.

Jean-Pierre Condemine

Référent du programme



Même si les collectionneurs roulent beaucoup moins à bord de leur véhicule d'époque que le commun des automobilistes, ils sont soumis aux risques de la circulation routière, d'autant qu'ils ne profitent pas des mêmes dispositifs de sécurité passive. L'année 2025 l'a malheureusement tragiquement démontré par la survenue de plusieurs accidents mortels impliquant des véhicules d'époque de toute nature. C'est pourquoi la FFVE ne cesse pas de mettre en avant son programme sécurité et, en premier lieu,

la charte du collectionneur publiée en 2022. Elle incite à une conduite prudente et apaisée, à un entretien suivi de son véhicule d'époque (en particulier de ses organes de sécurité) et enfin à un usage respectueux de l'environnement. Elle suscite toujours plus d'adhésions puisqu'elle est en passe d'atteindre la barre des 10 000 signatures. Cette année, elle a notamment reçu celle de Jean Todt, ancien patron de la Scuderia Ferrari et ancien Président de la FIA, très engagé sur le sujet de la sécurité routière.



Une nouvelle communication en vidéo

Afin que les collectionneurs continuent d'être vigilants, la Fédération a décidé de mettre en œuvre des nouvelles actions de communication, notamment sur les réseaux sociaux. Elle a ainsi publié une première vidéo courte réalisée avec son partenaire Carene assurances, animée par l'influenceuse Maeva Belibel (alias La Chevronnée), bien connue des amateurs de Citroën bicylindre. D'autres vidéos pédagogiques sont en préparation, abordant différentes thématiques essentielles : « *Je souhaite en particulier que l'on insiste sur le sujet de la conformité d'un véhicule d'époque, qui doit rester patrimonial et conserver ses caractéristiques d'origine. Je ne parle bien sûr pas d'ajouts qui contribuent à sa sécurité, comme les clignotants à LEDs, parfaitement bienvenus, notamment en hiver* » précise Jean-Pierre Condemine, référent de ce programme. Ce dernier est toujours très bien accueilli par le ministère de l'Intérieur, qui a labellisé la charte et les modules d'e-learning réalisés avec ECF, toujours proposés en ligne. Une convention est d'ailleurs en cours d'étude avec la Délégue Interministérielle à la Sécurité Routière afin d'approfondir ce partenariat.

Une initiative locale à succès

Parmi les initiatives en faveur du programme, celle de Michel Pissard (Délégué Régional de Haute-Saône) qui a mis en œuvre avec Classic Expert (partenaire FFVE) une journée d'expertise dans un garage de Dampierre-sur-Linotte, mis à disposition par son propriétaire Ludovic Figart. De nombreux collectionneurs ont pu ainsi faire examiner leur véhicule en détail par une experte qualifiée et mieux connaître l'état de ses organes de sécurité. Une initiative qui va dans le sens du programme qui souhaite inciter les propriétaires, notamment ceux de véhicules d'avant 1960 qui en sont exemptés, à effectuer volontairement des contrôles techniques réguliers.

« Bientôt 10 000 signataires pour la charte du collectionneur »

Les Conférences



Mieux faire connaître auprès des collectionneurs les actions de la FFVE mais aussi aider les clubs, musées et professionnels dans leur action. Voilà les missions du programme Conférences qui continue à s'étoffer, dans les salons mais aussi en ligne, grâce aux webinaires.

Francis Piquera

Référent du programme

L'affluence que suscitent les stands de la FFVE lors des salons et les très nombreuses questions posées à ses bénévoles montrent combien le besoin d'information est grand parmi les collectionneurs de véhicules d'époque.

Il est à l'origine du programme Conférences qui prend une ampleur de plus en plus marquée. Cette année, il a ainsi investi quatre salons, celui de Rouen ayant été annulé : Rétromobile en février, Avignon Motor Passion en mars, Pau Rétro Show pour la première fois en octobre et bien sûr Époqu'auto à Lyon en novembre.

Le thème de conférence qui revient le plus souvent est bien entendu « Acheter et immatriculer son véhicule en collection », toujours très attendu, qui précise au public les conditions d'obtention de l'attestation FFVE puis du titre d'immatriculation

collection, pas toujours bien connues. Autres sujets abordés en 2025 : « La magie des Concours d'Élégance », « Les métiers de la restauration », « Restaurer et rouler en avant-guerre », « Organiser un événement » ou encore « Femmes et patrimoine roulant ».

Au total, 13 rendez-vous, le plus souvent animés par des figures du monde de la collection, à l'instar de François Allain et Igor Biétry.

« 13 conférences tenues à l'occasion de quatre salons »



« 10 webinaires organisés auprès des clubs »

Des webinaires toujours très suivis

Depuis 2024, le programme Conférence s'adresse à un public plus spécialisé à travers « Les entretiens de la FFVE », des webinaires conçus pour les clubs adhérents afin de les aider dans leurs activités. Cette année, il a ainsi été question de parler d'organisation des circuits touristiques, des différents types d'événements organisés par les clubs, mais aussi des relations avec la presse, afin d'assurer une meilleure promotion de leurs actions et sorties. Avec 80 à 130 membres connectés pour des sessions d'1h30, conclues par des sessions de questions réponses, ces rendez-vous numériques ont suscité un fort intérêt.

En 2026, des nouvelles thématiques sont déjà programmées : les carburants et les lubrifiants adaptés aux véhicules d'époque ou bien les techniques modernes acceptables sur une ancienne sans la dénaturer. Compte tenu de leur importance pour la vie associative, certains sujets déjà abordés seront à nouveau traités, pour ceux qui n'ont pu assister aux sessions de 2024 ou 2025 : il s'agit en particulier du droit et la responsabilité des présidents de clubs et de la réglementation. Avec plus de 1 000 clubs adhérents à la FFVE, le public potentiel apparaît particulièrement nombreux ! Bien entendu, le contenu de ces webinaires et la documentation relative leur sont strictement réservés. Ils suscitent d'ailleurs des réactions très positives de la part des participants, qui se sentent ainsi soutenus dans leur mission.

Les avant-guerre



Encourager les propriétaires d'avant-guerre à rouler et à transmettre leur passion aux plus jeunes : c'est le double défi de ce nouveau programme de la FFVE, inauguré au Salon Époqu'auto 2025 avec un grand nombre de projets à mettre en œuvre.

Didier Brasme

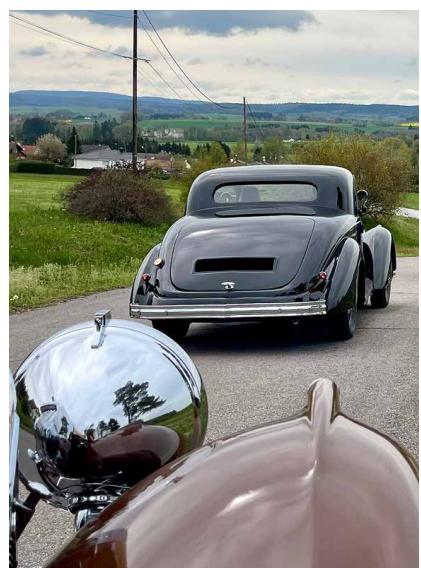
Référent du programme



Le groupe de travail avant-guerre a fait l'objet en 2025 d'une transformation en programme, officialisée au salon Époqu'auto lors de la conférence de presse organisée par la Fédération à l'ouverture de l'événement. À sa tête un expert du sujet : Didier Brasme, membre depuis 24 ans du club « Les Amis de Delage », Président et fondateur du club « Les Amateurs de Véhicules Vintage de l'Est » (A2VE). Son nouveau défi a pour origine un constat : les véhicules d'avant-guerre, en particulier ceux des années 20 à 40, ne roulent plus assez : « Pour les modèles d'avant 1914 ou les grandes classiques prestigieuses, il existe de nombreux événements et rallyes, mais les véhicules dits populaires des années 20 à 40, en particulier les Peugeot, Renault et Citroën produites en grande série, ont été remplacés dans les rassemblements multimarques par des véhicules plus récents, comme les youngtimers » témoigne-t-il. Un véritable danger pour la préservation de ces véhicules, jalons fondamentaux de l'histoire de l'automobile. En restant au garage, ils ne peuvent en effet plus susciter de curiosité, d'envie et de désir de transmission.

Des manifestations labellisées

Afin d'encourager les propriétaires, la Fédération entend s'adresser d'abord aux clubs, auxquels elle propose un label matérialisé par un logo spécifique « Avant-Guerre, entretenir l'histoire ». Seules les sorties dynamiques, comptant au moins 15 véhicules conçus avant 1940 et produits avant 1950, constituant au moins 80% des véhicules participants peuvent y prétendre. Il permettra aux manifestations d'être mises en avant sur le calendrier de la Fédération, sur celui de sa lettre mensuelle et sur ses réseaux sociaux. Cette initiative est doublée d'une volonté d'encourager la transmission auprès des jeunes : la priorité sera donnée dans les demandes de labellisation aux sorties qui leur proposent un tarif préférentiel. Enfin, des stickers FFVE « tous en avant-guerre » à distribuer aux participants seront offerts aux organisateurs, ainsi qu'une plaque de rallye personnalisable. Un trophée FFVE sera également attribué à un jeune équipage de véhicule d'avant-guerre à chaque fin de saison.



Une communication tous azimuts

Les voitures d'avant-guerre apparaissent peu présentes sur les réseaux sociaux, devenus pourtant un média très important pour les passionnés de véhicules d'époque. Fort de ce constat, un groupe a été créé sur Facebook, « sortez vos véhicules d'avant-guerre », riche en photos de sorties. La FFVE a également sollicité le média News d'Anciennes et l'influenceur BenAutos sur YouTube afin de produire des vidéos consacrées à ces véhicules d'époque. Publié sur Instagram et Facebook, des réels réalisés au Vintage Revival à Monthléry ont ainsi mis en avant les spécificités des motos d'avant-guerre ou le démarrage de Cyclecars. Il est également question de communiquer auprès des clubs par l'intermédiaire de la lettre d'information de la FFVE. Enfin, les salons restent un moyen privilégié de toucher le public, c'est pourquoi les avant-guerre constituent désormais une thématique de conférence : vendredi 7 novembre à Époqu'auto, Igor Biétry en a animé une dont le sujet était « restaurer et rouler en avant-guerre ».

Jeunes Générations



Maximilien Rousselle

Référent du programme

Pour sa première année pleine d'action, le programme Jeunes Générations a poursuivi sa mission de faire découvrir aux jeunes générations les véhicules d'époque. Une mission capitale pour assurer la transmission de notre passion.

Handicap



Jean-Gabriel Martin

Référent du programme

Si les supercars et autres youngtimers font rêver les jeunes passionnés, il est rare qu'ils soient confrontés à des véhicules plus anciens, qui doivent pourtant continuer à intéresser et à rouler afin que la passion de tous les véhicules d'époque subsiste. Leur faire connaître le monde de la collection dans son entiereté et pourquoi pas leur donner l'envie de passer le pas, voilà la mission que se donnent le programme « Jeunes Générations » et son référent Maximilien Rousselle (30 ans), passionné lui-même par la marque disparue Bignan.

Après une première visite guidée du salon Époqu'auto en 2024, il a repris son bâton de pèlerin tout au long de l'année 2025. À Rétromobile en février, le point d'orgue de cette visite guidée se trouvait sur le stand du Club des Teuf-Teuf. Tous les jeunes conviés ont pu monter dans les véhicules et parcourir quelques centaines de mètres à bord de modèles antérieurs à 1914, tout en recevant les explications des membres du club : une expérience inoubliable, qui a suscité leur curiosité et leur intérêt.

Des visites dynamiques

« Les profils sont très variés, même si nous nous adressons à une classe d'âge restreinte, de 18 à 26 ans. Il s'agit aussi bien de femmes que d'hommes et, s'ils sont suffisamment intéressés par le sujet automobile pour assister à des visites de deux heures, ils ne sont pas tous collectionneurs. Et lorsqu'ils le sont, il s'agit de véhicules récents » explique Maximilien Rousselle. Tout au long de l'année, d'autres grands événements du calendrier ont fait l'objet de la même démarche comme Le Mans Classic. Quant à la Traversée de Paris en juillet, les jeunes l'ont réalisée à bord d'un car ancien, avant de rencontrer les collectionneurs à l'Observatoire de Meudon. Enfin, la boucle de l'année a été bouclée à Époqu'auto Lyon 2025, où une autre visite a été organisée le 9 novembre avec une dizaine de participants.



« Quatre visites guidées de 10 à 16 jeunes en 2025 »

Communiquer plus directement auprès des jeunes générations

Pour mieux s'adresser aux jeunes, encore faut-il utiliser leurs canaux de communication. C'est pourquoi la FFVE a recours aux réseaux sociaux pour recruter les candidats aux visites guidées de salons qu'elle a offertes tout au long de l'année, ses publications sur Instagram et Facebook ayant été relayées par les organisateurs des événements. À Rétromobile, la Fédération a fait intervenir une influenceuse bien connue en tant que guide : Maeva Belibel (alias La Chevronnée), jeune passionnée de Citroën bicylindre dont les chaînes YouTube et TikTok recueillent plusieurs dizaines de milliers d'abonnés.

Après ces premiers succès, Maximilien Rousselle et les animateurs du programme avouent de nouvelles ambitions pour 2026 : renouveler les visites guidées sur de nouveaux événements, notamment dans le sud. Ils réfléchissent également au moyen d'initier des jeunes à la maîtrise de véhicules d'époque d'avant 1960, dont la conduite est très éloignée de celle des modèles actuels automatisés sur lesquels ils apprennent à conduire.

Rendre plus accessibles aux personnes à mobilité réduite les manifestations consacrées aux anciennes : c'est l'objectif du programme Handicap, qui a connu des développements significatifs en 2025.



Avoir des difficultés à se déplacer ne devrait priver personne de vivre pleinement sa passion du véhicule d'époque. Cette préoccupation motive les membres du programme handicap dont le moyen d'action principal est un label FFVE signalant les manifestations accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) que les manifestations peuvent arborer. Elles doivent respecter un cahier des charges précis : proposer un parking avec un sol stabilisé carrossable pour les fauteuils roulants, des toilettes accessibles aux PMR et choisir une hôtellerie et une restauration adaptée le cas échéant. Des conditions naturellement vérifiées par les Délégués Régionaux lors de l'événement.

Des événements labellisés plus nombreux en 2025

En 2025, le nombre de manifestations labellisées a nettement progressé par rapport à 2024, même si le référent du programme, Jean-Gabriel Martin, souhaiterait une mobilisation encore plus grande. Une quarantaine ont reçu le label contre 25 l'année dernière et des salons régionaux ont franchi le pas, dont Rennes et Chambéry. La commission a réalisé également un gros travail avec Rétromobile, qui devrait être labellisé lors de son édition 2026. « En 2025, le salon avait déjà produit un effort d'accueil grâce à un stand animé par Handi Rally Passion qui accueillait les personnes à mobilité réduite, mais des progrès restent à faire. En 2026, le fléchage et les toilettes handicapées vont être améliorées tandis que Handi Rally Passion continuera à accueillir les PMR. Enfin, les places de parking qui leur sont réservées seront plus nombreuses et proches de l'entrée » précise Jean-Gabriel Martin.

Un chèque reversé à l'association Handi Rally Passion

L'engagement de la FFVE ne s'arrête pas à ce programme. Elle a souhaité cette année encore donner un coup de pouce à Handi Rally Passion en lui reversant une partie des bénéfices de la vente des plaques de rallyes éditées pour la Journée Nationale des Véhicules d'Époque et les Journées européennes du patrimoine 2025. Leur succès important a permis de signer un chèque de 4 000€ qui sera remis à Rétromobile 2026. L'association s'adresse en particulier aux jeunes handicapés qui souhaitent vivre leur passion automobile. Elle est présente sur de nombreux événements, dont le Tour de Corse Historique et Rétromobile. Une initiative qui a vocation à être reconduite en 2026.



« Handi Rally Passion permet aux personnes en situation de handicap, quelle que soit leur pathologie, de découvrir le monde des rallyes historiques en leur donnant pleinement le rôle de copilote. L'association accompagne ces copilotes pour les aider à se dépasser, à s'affirmer, à prendre ou reprendre confiance, à repousser ses limites et à se prouver qu'ils ont leur place dans notre société et d'avoir tous ensemble, la même rage de vivre. »

En achetant une plaque rallye souvenir, vous participez activement aux projets de l'association. Votre don est exclusivement destiné à la prise en charge des frais de participation des copilotes à un rallye (inscription, assurance, licence ou hébergement). Merci à vous, merci pour eux, de nous aider à leur mettre des étoiles plein les yeux. »

Benoît Cousin

Président de l'association

Contacter Handi Rally Passion

tous-ensemble@handirallypassion.fr
www.handirallypassion.fr

Les groupes de travail de la FFVE

S'appuyant sur l'expertise de leurs membres, les groupes de travail analysent les domaines dans lesquels la FFVE pourrait agir à l'avenir. Selon les conclusions de leurs études, ils élaborent alors des programmes ou mettent en place des commissions.

Les groupes de travail actifs en 2025



Relations avec les professionnels

Julien Grados

Ce groupe de travail a pour mission de recueillir les attentes des adhérents professionnels vis-à-vis de la FFVE, d'identifier les actions ou services qui les ont aidés et enfin de développer des actions de façon à mieux les accompagner au sein de la Fédération.



Femmes et véhicules de collection

Valérie Moncére

Le groupe, exclusivement féminin et dédié aux passionnées de véhicules d'époque, met en place des initiatives pour faciliter l'intégration des femmes dans cet univers encore largement masculin. Plusieurs actions sont à l'étude pour soutenir ces collectionneuses, les encourager à s'affirmer dans leur passion et leur offrir des occasions de partage et de convivialité.



Art & Design

Yahn Janou

Ce groupe de travail examine différentes pistes pour rapprocher l'art et l'automobile. À l'instar d'une œuvre, le véhicule constitue une composante du patrimoine. L'objectif est de sensibiliser le public à l'esthétique des véhicules et aux savoir-faire liés à l'univers automobile. Plusieurs initiatives sont actuellement à l'étude pour favoriser les échanges entre le public, les collectionneurs et les artisans.



Nouveaux carburants

Thierry Garcia Guillot

Ce groupe de travail a été créé grâce au nouveau partenariat avec le groupe ASPEN, spécialiste des carburants propres. Il a pour objectif d'étudier les nouveaux carburants afin de favoriser une transition plus douce et une utilisation durable des véhicules de collection dans un contexte de décarbonation. Le groupe vise à mettre en place des actions permettant de concilier véhicules anciens et carburants propres, afin de préserver ce patrimoine roulant tout en garantissant une responsabilité environnementale.



Microcars

François Lebourleux

Ce groupe réunit des passionnés et des spécialistes autour d'un thème encore peu exploré : celui des microcars de collection, ces petites voitures urbaines longtemps restées dans l'ombre. Leur mission est de sensibiliser le grand public à l'histoire de ces véhicules atypiques, afin de trouver de nouvelles façons de les valoriser. Le groupe réfléchit autant à leur mise en avant lors d'événements ou d'expositions qu'à leur intégration plus forte dans le mouvement de la collection automobile. L'objectif est de leur redonner la place qu'elles méritent, en soulignant leur rôle dans l'évolution de la mobilité et leur charme singulier.



Youngtimers

François-Xavier Basse

Le groupe « Youngtimers » a pour mission de déterminer le contenu nécessaire à la mise en place d'un département spécifique au sein de la Fédération. Son objectif principal est d'accompagner les passionnés de véhicules youngtimers, en les préparant à leur évolution future vers le statut de collectionneur à part entière.



Véhicules utilitaires

Philippe Beaussier

Ce groupe de travail de la FFVE se consacre aux particularités des véhicules utilitaires. Il vise à définir des actions ciblées, notamment l'élargissement de l'usage du permis B à la conduite de véhicules jusqu'à 4,5 tonnes, ainsi que des initiatives liées au transport nostalgique et à l'entretien des véhicules anciens. Cette année, le travail a été axé dans chaque catégorie du groupe (Utilitaires, Militaires, Agricoles, Pompiers et Transports en commun) afin de cerner et extraire les besoins de chaque univers spécifique.

Nous retrouver sur les salons

Fondement de notre engagement, les manifestations constituent un pilier essentiel de la FFVE. La Fédération veille à être présente dans des grands salons nationaux mais également lors des événements locaux, grâce à l'implication cruciale de notre réseau de Délégués Régionaux.

Ces rencontres sur le terrain sont indispensables pour tisser des liens solides avec nos adhérents et collectionneurs et aussi pour mieux les conseiller dans leurs démarches de transmission, de préservation des savoir-faire et du patrimoine.

Une forte présence en salons et manifestations diverses

La Fédération continue à se rendre disponible à l'occasion des grands événements comme Époqu'auto (Lyon), Rétromobile (Paris), ou encore le Salon du 2 Roues (Lyon) et les Coupes Motos Légende (Dijon) pour les manifestations dédiées à l'univers motos. Cette présence permet aux collectionneurs de glaner les informations nécessaires à leur démarche de passage en carte grise collection, à l'organisation de leurs manifestations locales, à leur inscription aux Concours d'Élégance à la Française labellisés FFVE, leur dépôt de dossier d'adhésion...

Grâce à son maillage territorial, la FFVE parvient à rencontrer ses adhérents et ses collectionneurs à l'occasion de salons régionaux comme à Reims (51), Avignon (84), Rouen (76), Angoulême (16) mais aussi plus localement avec les bourses d'échanges et divers rassemblements.



Les remises de prix

Très reconnaissante de l'engagement des clubs adhérents, la Fédération profite de ces moments de convivialité en salon pour remettre différentes récompenses : prix clubs, prix jeunesse. Une manière de mettre en lumière l'activité des clubs et des parcours prometteurs.



Le Fonds de Dotation

La vocation du Fonds de Dotation de la FFVE est de permettre aux collectionneurs et amateurs de véhicules d'époque et aussi aux entreprises de transmettre leur passion et contribuer à la préservation du patrimoine roulant. Il va connaître des développements très significatifs en 2026.

Certains collectionneurs manifestent régulièrement leur volonté auprès de la FFVE de contribuer à la cause de la préservation du véhicule d'époque par des dons ou des legs de véhicules d'époque ou en numéraire. Des entreprises sont également susceptibles de proposer des actions de mécénat au profit du patrimoine roulant. Des actions susceptibles de bénéficier d'avantages fiscaux : réductions d'impôt, exonérations de droit de mutation selon les cas.



Un comité d'experts bientôt opérationnel

Pour y répondre tout en proposant un cadre transparent et conforme à la réglementation, la Fédération a créé le Fonds de Dotation, une structure indépendante chargée de déterminer l'acceptabilité de ces dons et choisir leur affectation. Pour des raisons pratiques évidentes, il ne sera en effet pas en mesure de répondre positivement à toutes les propositions et aux conditions exprimées par les donateurs. En 2025, un nouveau référent, Jean-Gabriel Martin, a été nommé pour mener à bien ce projet. Il a notamment travaillé sur la constitution d'un groupe d'experts

indépendants chargés justement de statuer sur ces dons. « *Il sera constitué de personnalités du monde de l'automobile ancienne : présidents de clubs, professionnels, sachants, la condition étant qu'ils ne soient pas administrateurs de la FFVE afin de garantir l'indépendance de leurs décisions* » précise-t-il.

Après validation de la composition de ce groupe par le conseil d'administration du Fonds et le bureau de la FFVE, il va commencer à statuer au début de l'année 2026.

« Priorité à la Transmission des Savoirs »

De nombreux projets en perspective

Le fonds, qui a déjà reçu des promesses de dons, travaille également sur des projets qu'il serait susceptible de financer, avec pour première priorité la transmission des savoirs.

En 2026, dès que le comité d'experts sera opérationnel, une forte action de communication va être menée auprès des collectionneurs pour faire connaître le Fonds de Dotation et ses missions.



© Musée des sapeurs-pompiers de Lyon Rhône

Les motos et la FFVE

Contrôle technique moto : la FFVE continue d'agir !

En dépit de l'instabilité politique, la Fédération continue à soutenir le projet d'un contrôle technique unique pour les deux-roues de collection, qui a fait l'objet de concertations avec l'État durant l'année 2025.

S'agissant des deux roues de collection, le contrôle technique obligatoire instauré en 2024 (y compris pour les machines d'après 1960 immatriculées en collection) reste la principale préoccupation des collectionneurs. C'est particulièrement le cas des propriétaires de 50cm³, soumis au contrôle en France alors qu'ils en sont exemptés dans beaucoup de pays européens. Ils en possèdent souvent des dizaines, qu'il paraît difficile de faire passer tous les cinq ans à l'examen.

C'est pourquoi la FFVE a proposé à l'État de supprimer cette périodicité au profit d'un contrôle technique unique, renouvelable uniquement en cas de revente. Erick Villa, le vice-président en charge des deux-roues, y croit mordicus : « *Nous savons que le*

projet est bon. Il est acceptable pour les autorités, alors qu'une suppression totale du contrôle technique ne l'aurait pas été. Le compromis que nous proposons à l'État permettrait de sortir par le haut de la situation de blocage actuelle, beaucoup de motards refusant tout simplement de passer leur machine à l'examen. »

C'est pourquoi le Président Jean-Louis Blanc ne ménage pas sa peine pour le défendre auprès des autorités : il a obtenu plusieurs rendez-vous auprès du ministère des Transports en 2024 et 2025, mais les prises de décision sont malheureusement retardées par les nombreux changements de gouvernement.

La FFVE reste très impliquée sur ce dossier et espère obtenir des résultats en 2026.

La FFVE à l'écoute des clubs

Erick Villa y tient : rencontrer les Présidents de clubs reste le meilleur moyen de communiquer sur l'action de la Fédération. « *Nous nous rendons compte que les mails que nous envoyons ne sont pas toujours reçus ou lus. C'est pourquoi j'essaie d'aller au maximum à leur rencontre, en déjeunant avec eux ou en échangeant lors des événements auxquels la FFVE participe* » précise-t-il. En l'absence de *Salon de la Moto* à Paris qui a été annulé, elle a été présente lors de deux grands événements en 2025. Pour la troisième année consécutive, elle tenait un stand au *Salon du 2 Roues* qui s'est tenu à Lyon du 13 au 16 février. Elle y a organisé un Concours d'Élégance ouvert à toutes les montures du salon d'avant 1994, départagées en six catégories de prix. Autre point d'orgue de l'année, les *Coupes Moto Légende* les 24 et 25 mai, où elle a remis six trophées, dont le Coup de Cœur Or remis à un père et son fils, récompensés pour leur Dollar R3 350cm³ de 1931. La transmission était d'autant plus au programme qu'elle a reçu sur place les formateurs et apprentis du CMA Formation Artisanat Mulhouse, qui sont passés aux travaux pratiques en intervenant sur une Aprilia RS 125, lui permettant d'affronter les deux jours de course.



Certificat d'Immatriculation de Collection

La carte grise collection et ses étapes

En 2025, la FFVE a bien entendu continué à délivrer ses attestations permettant d'obtenir le titre d'immatriculation collection. Elle lutte de plus en plus efficacement contre la fraude et prépare un service de certificat d'éligibilité afin d'éviter aux collectionneurs de se lancer dans un projet d'achat ou de restauration trop risqué.

Le succès des conférences consacrées au sujet par la FFVE dans les salons le démontre : l'attrait du titre d'immatriculation collection ne faiblit pas, mais les conditions de son obtention ne sont pas toujours bien connues.

Rappelons que ce dernier reste délivré par l'État : la FFVE fournit de son côté l'attestation nécessaire pour l'obtenir, qui prouve que le véhicule a plus de 30 ans. Elle garantit également sa conformité à sa configuration d'origine et sa traçabilité.

Depuis l'informatisation engagée voici

deux ans, la Fédération a beaucoup progressé dans sa rapidité de traitement des dossiers de demande, le délai étant désormais en moyenne entre 15 et 20 jours pour les particuliers et 3 et 5 jours pour les professionnels adhérents. Cette fourchette s'explique par la forte variation du nombre de demandes en fonction des mois.

Cette année, les formulaires informatisés ont été encore améliorés, avec la suppression de certains cas trop complexes et le perfectionnement de l'outil de téléchargement des photos. De

nombreux efforts d'explication ont été fournis par la Fédération qui a même publié sur YouTube une vidéo afin d'aider les collectionneurs dans leur démarche... ce qui ne dispense pas de lire les instructions !

Désormais, l'envoi d'un dossier par le biais numérique est obligatoire pour les professionnels, alors que les particuliers qui le souhaitent ont encore la possibilité de l'envoyer sous format papier. Dans tous les cas, la proportion d'attestations demandées au format numérique reste massive : elle atteint 90 %.



Un contrôle renforcé sur les véhicules transformés

Cette année, la FFVE s'est montrée plus rigoureuse en ce qui concerne la conformité. Les demandes d'attestation concernant des véhicules non dotés de leur moteur aux spécifications d'origine, de châssis modifiés ou carrément transformés sont encore trop nombreuses et constituent la plus grande part des 4 000 refus de délivrance depuis un an. Par ailleurs, la Fédération a encore progressé dans sa lutte contre la fraude et est en mesure de repérer les contrefaçons, notamment de numéros de série grâce à son réseau de sachants spécialistes des marques les plus rares et ses archives. Elle se réserve d'ailleurs toujours le droit de poursuivre en justice les fraudeurs.

Une commission réplique et transformations pour les cas difficiles

Pour certains cas de répliques anciennes, ou des transformations de carrosserie remontant à de nombreuses décennies, la FFVE réunit une commission afin de statuer. Constituée de 11 membres, elle statue à partir des conclusions techniques des sachants et de recherches réalisées à partir d'archives. Il s'agit néanmoins de cas extrêmement rares, les analystes de la FFVE étant en mesure de traiter la plupart d'entre eux. Elle n'a été réunie que deux fois en 2025. Rappelons que les répliques ne sont susceptibles d'obtenir un titre d'immatriculation collection que lorsqu'elles ont plus de 30 ans.

Les avantages et les contraintes du certificat d'immatriculation collection

Avantages :

- Exemption du contrôle technique pour les véhicules d'avant 1960 et les plus de 3,5 tonnes de plus de 30 ans
- Périodicité du contrôle technique élargie à 5 ans pour les véhicules légers postérieurs à 1960
- Exemption facilitée pour les procédures Véhicules Économiquement Irréparables (VEI) ou Véhicules Gravement Endommagé (VGE)
- Autorisation d'utilisation de plaques d'immatriculation noires
- Possibilité de retour à un titre d'immatriculation normal
- Dérogation de circulation dans la majorité des ZFE actuellement en application
- Appréciation de la valeur de revente

Contraintes :

- Impossibilité d'usage professionnel sauf pour les VTC
- Obligation de changement d'immatriculation pour les véhicules encore en système FNI

44 000
attestations délivrées

Un nouveau certificat d'éligibilité

En 2026, la FFVE va proposer un nouveau certificat d'éligibilité à l'attestation FFVE. Ce service s'adresse à des collectionneurs qui envisagent d'acquérir un véhicule peu courant à l'étranger ou qui souhaitent se lancer dans un projet de restauration coûteux, par exemple la reconstruction d'une carrosserie à partir d'un châssis authentique, un cas qui concerne en particulier les avant-guerre. Proposée sur le même site que l'attestation, au même coût, elle permet de s'assurer que le véhicule pourra obtenir une attestation lorsqu'il sera acheté ou terminé : une façon de s'épargner un investissement inutile dans le cas inverse.



Un service de demande de titre d'immatriculation avec FFVE Services

Certains collectionneurs ne souhaitent pas procéder eux même à la demande de titre d'immatriculation collection auprès de l'État. FFVE Services peut répondre à leur demande grâce à son partenariat avec [eplaques.fr](#), qui permet de traiter l'intégralité du processus de demande.

FFVE Services propose également sur sa plateforme de nombreux produits et depuis peu un nouveau contrat d'assurance développé par Carene assurances, partenaire de la FFVE. Il s'agit d'un contrat spécifique pour ses membres : il couvre les équipements du véhicule d'époque, permet aux enfants des collectionneurs de le conduire, fournit une indemnisation complémentaire en cas de sinistre aux véhicules non expertisés et couvre les trajets occasionnels domicile-travail des véhicules de plus de 30 ans. Des facilités bien entendu soumises à certaines conditions.

Une nouvelle vignette collection

La FFVE propose aux collectionneurs une nouvelle vignette conçue avec les services de l'État, dévoilée au salon Époqu'auto 2025. C'est le signe de reconnaissance des véhicules de collection, que vous apposerez sur votre pare-brise afin de l'identifier clairement aux yeux de tous : collectionneurs, passants et en cas de contrôle..

C'est au Salon Époqu'auto à Lyon que la FFVE a dévoilé sa nouvelle vignette, qui permet de distinguer les véhicules dotés d'un titre d'immatriculation collection, à l'image de ce qui se pratique déjà dans d'autres pays avec les plaques historiques (en Allemagne et en Belgique par exemple). Ce signe d'appartenance est destiné aux propriétaires qui souhaitent marquer le caractère patrimonial de leur véhicule.

Cette vignette verte faisant apparaître la mention « Collection » nécessite un accès au Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) pour être délivrée. Contrairement à la plaque noire, accessible librement dans le commerce et arborée illégalement par de nombreux véhicules, elle revêt donc un caractère officiel et infalsifiable.

Même si elle n'est en aucun cas obligatoire, elle a fait l'objet d'un accord tripartite entre la FFVE, les ministères de l'Intérieur et des Transports. Réalisée par une entreprise spécialisée, reconnue pour son savoir-faire sur la question, elle est protégée contre la fraude par un hologramme et un QR code, que les forces de l'ordre pourront flasher en cas de doute.

Son dessin a été en partie inspiré par la fameuse « vignette » orthogonale bien connue des automobilistes des années 60 à 2000.



Les propriétaires ambassadeurs du patrimoine

Pour les propriétaires, adopter la vignette signifie affirmer leur rôle dans la transmission d'un patrimoine culturel vivant, mécanique et industriel. C'est aussi une contribution à la lisibilité collective : distinguer d'un simple coup d'œil un véhicule préservé pour son histoire et non utilisé comme moyen de transport quotidien.

L'histoire se raconte en roulant, et la Vignette Collection en est un nouveau support. À la différence des plaques d'immatriculation noires, la vignette affiche la mention Collection et la date de la première mise en circulation, une manière de renseigner le grand public en un coup d'œil sur cette notion de Patrimoine. Cette visibilité immédiate a un fort pouvoir pédagogique. Ces éléments démontrent que l'histoire Automobile s'entretient et se transmet pour pouvoir circuler encore aujourd'hui. Elle sera envoyée directement au domicile du demandeur après règlement.

Un sésame pour rouler en zones réglementées

Même si l'Assemblée Nationale a voté leur suppression en mai dernier, les ZFE sont bel et bien encore en application en France dans 25 agglomérations et leur abandon définitif reste improbable compte tenu de l'origine européenne de cette législation. Ces dernières ont mis en œuvre, à la demande de la FFVE, des dérogations pour les véhicules titulaires du titre d'immatriculation collection, sauf deux d'entre elles qui mettent cependant en place des exemptions équivalentes. Afin de permettre aux véhicules concernés de stationner et circuler plus facilement dans ces zones, la vignette permet un contrôle plus rapide des forces de l'ordre, sans demander au propriétaire de produire le titre d'immatriculation.

Facturée 15 €, elle a nécessité des investissements très importants pour la FFVE qui ne perçoit pas de bénéfices sur sa vente. Valable cinq ans, sur demande des ministères afin de renforcer le contrôle du statut en cas de vente ou de modification du véhicule, elle est commandable en ligne sur le site FFVE <https://vignettecollection.ffve.org>. Elle sera envoyée directement au domicile du demandeur après règlement. Deux semaines après son lancement, elle connaît un succès déjà très significatif avec plusieurs milliers de commandes enregistrées.



L'Authentique

Notre magazine



Pascal Rousselle
Référent de l'Authentique

Le magazine L'Authentique, le trimestriel édité par la FFVE, est le rendez-vous incontournable de la passion du véhicule d'époque. Bien plus qu'une simple revue, il est une véritable plongée dans l'actualité et les récits uniques qui façonnent notre mouvement.

Chaque numéro vous réserve des reportages exclusifs et approfondis, avec une mise à l'honneur d'une marque ou d'un modèle singulier (auto, moto, utilitaire, militaire ou agricole), décortiquant son histoire et son impact. Vous y découvrirez également le parcours inspirant d'une femme ou d'un homme qui œuvre pour la préservation.

Toujours au cœur du terrain, L'Authentique livre un compte rendu détaillé des grands événements à ne pas manquer. Pour les plus curieux, la rubrique de la photo mystère vous lance le défi d'identifier un véhicule ou un événement !

Enfin, parce que la passion rime aussi avec responsabilité, notre magazine décrypte un sujet juridique essentiel pour sécuriser votre statut de collectionneur ou de clubs.

Abonnez-vous et recevez le meilleur du patrimoine roulant directement chez vous !

7 000

diffusions par numéro
disponible dans 1 000 kiosques



Réseaux sociaux et Le Blog



Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux représentent le principal canal de communication pour informer le grand public des actualités de la FFVE. Ils jouent un rôle essentiel permettant à la Fédération de se faire connaître et de présenter ses programmes et ses missions de manière claire et accessible.

En 2025, la FFVE a concentré ses efforts sur Facebook, Instagram et LinkedIn, réunissant une communauté de plus de 60 000 abonnés, soit une croissance de 11.11% en un an. La répartition est la suivante : 38 500 abonnés sur Facebook, 16 000 sur Instagram et 5 600 sur LinkedIn. Les publications reflètent les activités de la Fédération, couvrant les salons, les expositions et les événements comme les cérémonies liées à ses programmes. Les actions phares, telles que la pose des panneaux des « Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque », les Concours d'Elégance, la JNVE, la création de nouveaux programmes (Avant-Guerre), ou de nouveaux services y sont largement mis en avant.

Sur Facebook, nos Délégués Régionaux continuent d'alimenter la page dédiée à leur délégation, mais depuis quelques mois, six pages Facebook représentant les grandes régions ont été créées (Délégations Est, Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest, Île-de-France/ Dom Tom et Nord).

Chaque semaine, du contenu y est posté, couvrant l'actualité automobile des départements concernés. Cette organisation permet de centraliser l'information, de relayer localement les événements et d'assurer à chaque passionné de rester informé des nouveautés au niveau local. Ces pages sont une opportunité pour les adhérents de promouvoir leurs événements, elles sont leurs vitrines !



Le Blog

Le Blog de la FFVE permet de rester proche de la communauté et de s'adresser à toutes les générations, qu'il s'agisse des experts chevronnés ou des amateurs curieux de découvrir cet univers fascinant.

Nos 92 articles ont trouvé un écho auprès d'un public large, passionné et fidèle. Par exemple, la rubrique "un club un coup de cœur" sert à faire découvrir la diversité des clubs affiliés, à transmettre leur enthousiasme, mais aussi à inspirer d'autres collectionneurs et amateurs de patrimoine roulant. On y trouve par exemple des portraits du Club Lotus France, du Fiat Fan Club ou encore de clubs régionaux Citroën DS et bien d'autres, avec des anecdotes, des chiffres clés, ou encore des initiatives originales du milieu automobile de collection.

En valorisant les initiatives, projets et réussites des clubs, Le Blog de la FFVE devient le relais incontournable pour faire rayonner leur implication dans la préservation et la transmission de notre héritage automobile.



Rejoignez-nous !



Fédération Française des Véhicules d'Époque

@ffveofficiel

Les réseaux de la FFVE



Ma troisième année de coordinatrice nationale aux côtés des 51 Délégués Régionaux et des six grandes coordinations est riche d'expériences tant par la diversité des territoires que par les hommes et les femmes qui les font vivre.

Je renouvelle mes remerciements sincères à notre Président, aux membres du Bureau, aux Administrateurs, aux services administratifs pour leur soutien et à mes chers Délégués Régionaux pour leur confiance, leur dévouement sans faille et leur efficacité.

Les délégués, tous bénévoles, sont des piliers indispensables. Femmes et hommes de terrain, ils constituent le lien avec les services administratifs de la Fédération.

La cohésion est forte entre tous les membres de la Fédération. Bénévoles et administratifs sont tous tournés vers un même objectif pour le collectionneur : la promotion et la valorisation du patrimoine par les actions et les programmes de la FFVE.

Esther Grangeon

Coordinatrice nationale
des Délégués Régionaux

Être Délégué(e) Régional(e), c'est une chance partagée et une énergie collective. Pour le délégué, c'est représenter une institution reconnue et respectée. Pour la FFVE, c'est l'engagement quotidien de bénévoles passionnés au service de ses actions. Nous sommes toutes et tous fiers et honorés de faire partie de cette grande famille.

Présentation des nouveaux Délégués Régionaux



**Sylvain
Verneret**



**Jean-Pascal
Larratte**



**Bruno
Joubrel**



**Bruno
Leroux**

« Directeur Général de la Cité du Train, plus grand musée ferroviaire d'Europe. En poste depuis 20 ans.

Également passionné et propriétaire de véhicules anciens (MG, Lotus seven, Jaguar, AC Cobra), je suis ravi d'avoir rejoint cette grande famille. »

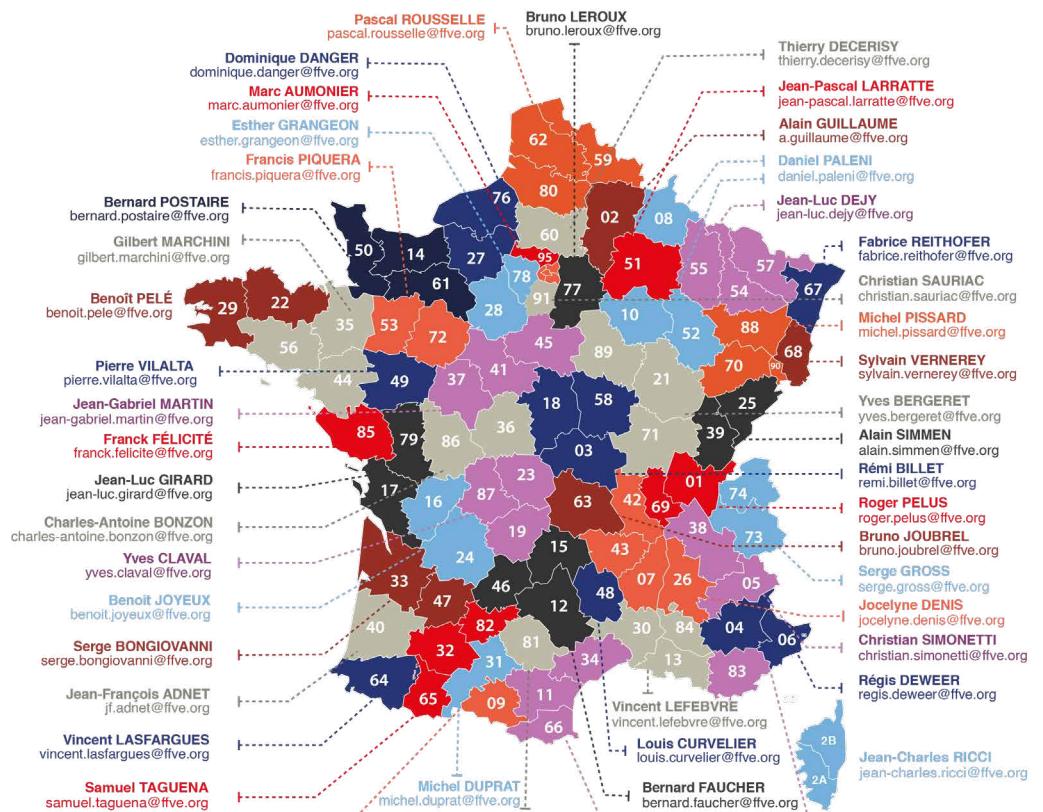
« Ma passion pour l'automobile est née dans mes jeunes années. En 2002, j'ai réalisé mon rêve d'enfant en achetant ma première 205 GTI 1900 de 1990 et en participant à mes premières sorties clubs.

J'ai contribué à la création du club 205 GTI Classic Club dont je suis l'actuel Président. Nous sommes adhérent FFVE. »

« Passionné par l'automobile, j'ai travaillé 40 ans chez l'équipementier Michelin et mes différentes fonctions liées aux métiers de la vente et du marketing m'ont permis d'être au contact du monde automobile.

Rejoindre l'équipe FFVE me permet de conserver cette proximité avec l'automobile et de développer le tissu local. »

La carte des délégués régionaux



Les adhérents de la FFVE

Une Fédération d'adhérents passionnés

Le mouvement du véhicule d'époque est avant tout une histoire de passion, portée par des dizaines de milliers de collectionneurs dévoués. La FFVE est le porte-voix de cette histoire, soutenue par ses 1 500 adhérents actifs, clubs, professionnels et musées qui en sont les forces vives.

C'est grâce au soutien et à la représentativité de ses membres que la Fédération peut agir comme un interlocuteur légitime auprès des instances gouvernementales et territoriales.

Rappelons par exemple que la FFVE a su négocier les dérogations de circulation dans les ZFE, convaincre partout en France des villes et des villages d'accueillir volontiers les événements, obtenir l'inscription des savoir-faire artisanaux des carrossiers-restaurateurs à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel français ou encore l'exonération de la taxe à l'essieu pour les poids lourds de collection.

Un grand merci aux clubs, aux professionnels et aux musées qui font partie de cette aventure ! Ils transmettent les savoir-faire mécaniques essentiels, conseillent leurs membres, partagent leur passion et leurs connaissances. En organisant leurs événements, leurs rassemblements et leurs randonnées, les adhérents animent leur territoire, génèrent de l'activité touristique et font du véhicule d'époque un musée vivant et accessible à tous.

Les avantages d'adhérer à la FFVE

La Fédération accompagne les adhérents dans leurs activités en les informant régulièrement de l'actualité les concernant et en leur proposant des avantages dédiés :

- Primeur sur les actualités (ZFE, vignette, réglementation, etc)
- Webinaires avec des experts sur des sujets tels que : fiscalité, droits des clubs, communication, pièces détachées, attestations, certificat d'immatriculation de collection ...
- Délais d'obtention d'attestations réduits pour les professionnels
- Visibilité sur son site internet et son annuaire
- Visibilité via les articles de l'Authentique et du Blog de la FFVE
- Abonnement à l'Authentique
- Stickers FFVE offerts à la première adhésion sur demande
- Macaron adhérent offert pour la devanture vitrine
- Carte de membre physique sur demande
- Plaques de rallye offertes pour les Journées européennes du patrimoine et la Journée Nationale des Véhicules d'Époque
- Billetterie promotionnelle pour certains grands événements (Rétromobile, Salon du 2 Roues....)

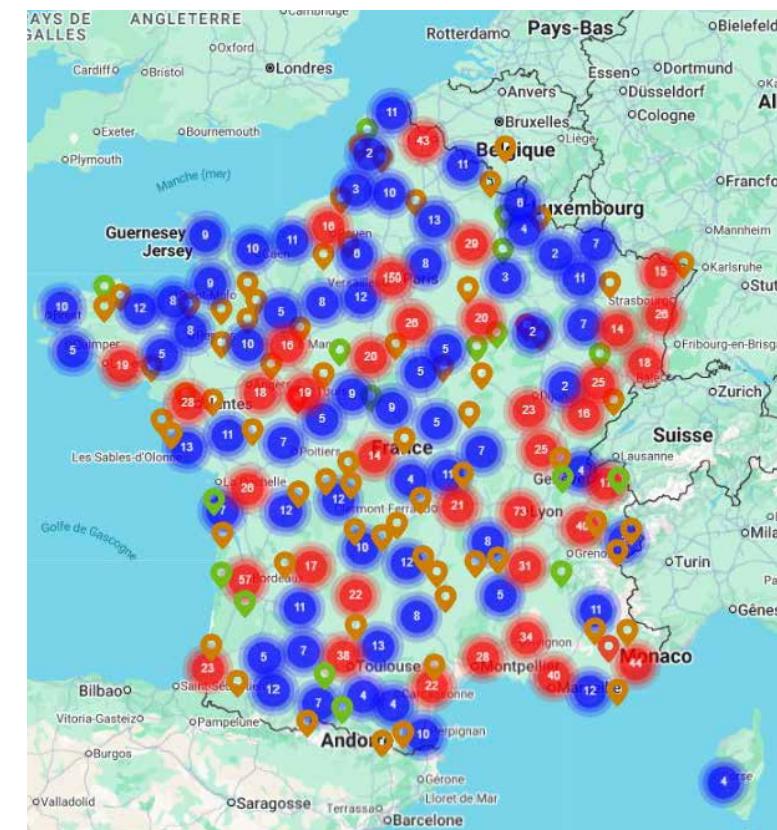


« 1500 adhérents actifs : clubs, professionnels, musées »



La carte des adhérents

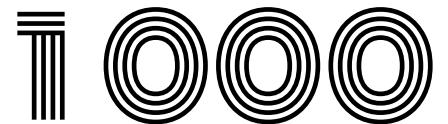
Retrouvez sur notre site internet (www.ffve.org) la carte des adhérents proches de chez vous et rejoignez un club adhérent au sein duquel vous partagerez votre passion et approfondirez vos connaissances.



La plateforme adhérents

Dans le cadre de la modernisation de ses outils informatiques, la FFVE propose à ses adhérents à jour de cotisation de pouvoir gérer leurs informations et leur cotisation en ligne depuis un nouvel espace membre. Leur compte sera accessible depuis le site www.plateforme.ffve.org, où il est également possible de faire sa demande d'attestation.

Dans un premier temps, il sera possible de mettre à jour la fiche du club, les contacts du club, la distribution des numéros de l'Authentique, la publication d'informations du club sur le site ffve.org et le paiement de la cotisation. Nous prévoyons dans les mois à venir la possibilité de publier vos manifestations sur le site de la FFVE et de disposer d'un espace avec des documents, des conseils et autres webinaires...



clubs
adhérents



professionnels
adhérents



musées
adhérents

L'équipe administrative

Directeur



Patrick Gomez

L'Administration et les Finances



Cécile
Godet

Mathieu
Barthélémy

Patricia
Ettori

Tristan
Dath



Développement



Bruno Joubrel



Laetitia
Gasser



Amandine
Bucquet



Sophie
Coudrel



Basile
Moriceau
Shagana
Vilvaratnam



Fanny
Filmotte



Thomas
Biard



Pascal
Charon



Ionela
Hariton



Philippe
Debrie



Macha
Leder



Rémi
Mateos

**Aux clubs, musées et professionnels
qui soutiennent les actions de la Fédération :**

MERCII

**également aux partenaires,
qui contribuent à son développement.**



**carene
assurances**



Le marché de la collection en France d'après l'étude FFVE 2024

1 082

kilomètres annuels
moyens parcours par
automobile de collection

5 507€

dépenses annuelles
des collectionneurs
pour leur passion

3.5

milliards d'euros
chiffre d'affaires
du secteur

54 %

des professionnels rencontrent
des difficultés pour recruter
le ou les bon(s) candidat(s)



www.ffve.org



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France

Représenter - Préserver - Transmettre - Fédérer